

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9402

Lundi 30 Août 2021

L'espoir d'un médicament anti-Covid efficace refait surface

Driss Lachguar loue la position mûre et responsable du Maroc suite à la décision algérienne



Page 4

Des autorisations seront accordées à des médicaments dans quelques semaines



Page 3

Les engagements de l'USFP ne se limitent aucunement à des slogans et des promesses, mais entendent surtout des mesures à même d'être réellement mises en application

Page 13

L'appel des candidats ittihadis

Il est grand temps d'en finir avec la mauvaise gouvernance qui sévit au Grand Casablanca depuis 2002

Pages 14-15

Propositions inspirées de l'USFP pour l'amélioration des conditions de la femme marocaine

La société ne peut avancer sans la réalisation d'une pleine égalité homme-femme dans tous les domaines

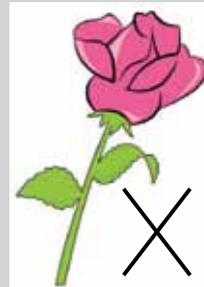
Pages 20-21

Votez USFP... Votez la Rose

Programme électoral

Volet social

L'éducation-formation, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique



Pages 16-17-18-19

Message de condoléances et de compassion de SM le Roi au Président américain suite à l'attaque survenue à l'aéroport de Kaboul



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de condoléances et de compassion au président des Etats-Unis d'Amérique, Joe Biden, suite à l'attaque terroriste survenue près de l'aéroport de Kaboul faisant des dizaines de victimes, dont des Américains.

Dans ce message, SM le Roi dit avoir été profondément choqué et attristé par la nouvelle de l'attentat terroriste odieux perpétré près de l'aéroport de Kaboul, dans lequel plusieurs soldats américains ont été blessés ou tués.

En cette douloureuse circonstance, le Souverain fait part de ses sincères condoléances aux familles éplorées et au peuple américain, souhaitant prompt rétablissement aux blessés.

Sa Majesté le Roi réaffirme au président américain l'expression de sa profonde compassion, réitérant l'engagement ferme du Royaume du Maroc, partenaire traditionnel des Etats-Unis, à se tenir aux côtés de son pays dans la lutte contre le terrorisme international.



Actualité

Rentrée scolaire 2021-2022

Les modes d'enseignement tributaires du progrès en termes d'immunité collective

La rentrée scolaire 2021-2022 se déroulera selon des modes pédagogiques prenant en considération, outre les mesures annoncées précédemment, le progrès enregistré sur la voie de l'immunité collective face à la Covid-19, a annoncé samedi le ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Dans un communiqué publié samedi, le ministère souligne que cette décision tient en compte l'évolution de la situation épidémiologique et des disparités constatées entre les diverses régions et provinces du Royaume, de même que l'étude des différents scénarios possibles d'organisation de la scolarité dans un tel contexte.

La rentrée scolaire prendra en considération l'opération de vaccination pour la tranche d'âge 12-17 ans, aux côtés des mesures qu'adopteront les autorités compétentes pour faire face à la propagation de la pandémie de Covid-19, afin de garantir un apprentissage dans des conditions optimales de sécurité pour tous les élèves, les cadres pédagogiques et administratifs.

"A l'instar de la précédente année scolaire, la volonté des familles sera prise en compte concernant le mode pédagogique



à adopter, sachant que le ministère veillera à ce que les différentes formules d'apprentissage pédagogique soient disponibles", ajoute le communiqué.

S'agissant des modes pédagogiques qui seront adoptés par les établissements d'enseignement publics et privés, ainsi que par les écoles des missions étrangères, le ministère précise que le mode d'enseignement présentiel sera adopté dans les établissements scolaires réunissant les conditions matérielles de distanciation physique, comme c'est le cas pour les établissements situés en milieu rural, à condition que le

nombre des élèves ne dépasse pas 20 pour chaque classe.

L'enseignement présentiel sera aussi adopté dans les établissements scolaires où tous les élèves sont vaccinés, alors que le mode d'enseignement par alternance, entre présentiel et auto-apprentissage, sera déployé dans le reste des établissements.

Le communiqué note que le mode d'enseignement à distance sera adopté en réponse aux souhaits des familles ou en cas d'apparition d'un foyer épidémiologique dans un établissement scolaire.

Ainsi, ces modes d'enseignement se-

ront appliqués en fonction de la situation de chaque établissement à part, tout en conférant la latitude aux autorités territoriales, éducatives, sanitaires et locales d'opter pour l'une des solutions, poursuit-on.

"Dans tous les cas, il sera procédé à la poursuite de l'application stricte des mesures préventives individuelles et collectives arrêtées dans le protocole sanitaire en vigueur dans l'ensemble des établissements d'éducation et de formation et qui sera actualisé en cas de nécessité, à la lumière des recommandations des autorités sanitaires", indique le ministère.

Pour ce qui est du calendrier de rentrée 2021-2022, la même source rappelle qu'en date du 1er septembre prochain, il est prévu la reprise des cadres et fonctionnaires de l'administration éducative, du corps des inspecteurs, des cadres chargés de la gestion des services matériels et financiers, du corps de l'orientation et de la planification éducatives, du corps de la gestion éducative et administrative, des cadres administratifs communs.

La reprise du corps enseignant est programmée pour le 2 septembre, tandis que le démarrage effectif des cours est prévu le 10 du même mois, conclut le communiqué.

Falsification de tests Covid-19

Interpellations en série à Oujda, Nador et Casablanca

Le service préfectoral de la police judiciaire d'Oujda a interpellé, samedi après-midi, sur la base d'informations précises fournies par la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), six personnes, dont deux médecins internes et un individu aux antécédents judiciaires, soupçonnés de liens avec un réseau criminel actif dans la falsification et le trafic de tests et de certificats médicaux relatifs à la Covid-19. Dans un communiqué, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) indique que les recherches et investigations menées ont révélé que les suspects s'activaient dans le cadre d'un réseau organisé opérant dans la falsification et la délivrance de tests négatifs sans que les personnes concernées ne soient soumises à l'examen de dépistage de la Covid-19, en contrepartie de sommes d'argent partagées entre les deux principaux accusés et leurs complices qui jouaient le rôle d'intermédiaires dans ces actes criminels.

Les perquisitions effectuées aux domiciles des suspects dans la ville d'Oujda ont permis la saisie de dizaines de faux certificats de tests Covid-19, dont des imprimés non renseignés et

d'autres contenant de faux résultats négatifs, des équipements informatiques et supports numériques, outre des sommes d'argent en monnaie nationale dépassant les 875.000 dirhams et en euros, en plus d'un tampon encreur portant le titre de médecin dans un hôpital universitaire, ainsi que cinq armes blanches, un véhicule et quatre plaques minéralogiques suspectes, ajoute la même source.

Tous les mis en cause ont été soumis à l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet compétent, afin d'identifier toutes les personnes impliquées dans ce réseau criminel, de déterminer ses ramifications et liaisons éventuelles et d'interpeller toutes les personnes participant à la commission de ces actes criminels attentatoires à la sécurité sanitaire de tous les citoyens et citoyennes.

Par ailleurs, la Brigade de la police judiciaire de Nador a ouvert, samedi, une enquête sous la supervision du parquet compétent, à l'encontre de huit voyageurs de nationalité marocaine soupçonnés d'avoir présenté de faux tests Covid-19.

Dans un communiqué, la Direction générale

de la Sûreté nationale (DGSN) indique que les procédures de contrôle aux frontières et les dispositifs de sécurité sanitaire ont permis d'interpeller les voyageurs suspects, dont un cas positif, au niveau du port de Nador, après avoir présenté de faux tests Covid-19 alors qu'ils s'apprétaient à quitter le territoire national.

Sept mis en cause ont été soumis à une enquête judiciaire alors que le huitième, positif, a été placé en quarantaine, dans le cadre de l'enquête ordonnée par le parquet compétent pour identifier l'ensemble des personnes impliquées dans la falsification de ces tests et certificats médicaux et déterminer toutes les éventuelles ramifications de ces actes criminels, ajoute la même source.

Enfin, les éléments de la police de l'aéroport international Mohammed V de Casablanca ont procédé, vendredi, à l'interpellation de deux personnes, dont un mineur de 16 ans, pour leur implication présumée dans l'utilisation d'une autorisation exceptionnelle de voyage falsifiée et un faux test Covid-19 (PCR).

Les suspects avaient présenté lors des pro-

cédures de contrôle frontalier un faux test Covid et une autorisation exceptionnelle de voyage falsifiée, alors qu'ils s'apprétaient à quitter le territoire national à bord d'un vol à destination de la Turquie, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), notant que les investigations menées ont confirmé que les documents présentés sont falsifiés.

Les mis en cause ont été soumis à une enquête judiciaire menée par la brigade de la police judiciaire de l'aéroport international Mohammed V, sous la supervision du parquet compétent, afin d'élucider les circonstances de la commission de ces actes criminels, d'identifier et d'interpeller l'ensemble des personnes impliquées, selon la même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des services de la sûreté nationale en vue de lutter fermement contre la falsification des résultats des tests de Covid-19 et pass vaccinal afin d'assurer la sécurité sanitaire de l'ensemble des citoyens et d'accompagner les efforts des autorités publiques dans ce domaine, conclut la DGSN.

L'espoir d'un médicament anti-Covid efficace refait surface

Des autorisations seront accordées à des traitements incessamment



Passée au second plan à cause de la course aux vaccins, la recherche de traitements contre la Covid-19 est devenue incontournable avec l'arrivée du variant Delta. A voir l'inquiétude des pays les plus avancés en matière de vaccination, comme en témoigne Israël qui a remis au goût du jour le pass vaccinal et prévoit une troisième injection de vaccin, à cause d'une flambée de cas, les traitements

complémentaires aux sérums ne seraient clairement pas de trop.

Justement, des autorisations seront accordées à des médicaments dans quelques semaines, ou au plus tard, d'ici à la fin de l'année. Ces traitements "qui existent déjà" selon Jean-François Delfraissy, président du Conseil scientifique français, présentent deux avantages. D'une part, ils seraient efficaces pour les malades à haut risque et d'autre part, ils devraient réduire le

nombre d'hospitalisations. Une véritable aubaine en ces temps où l'efficacité des vaccins est mise à mal par le variant Delta. Pour preuve, il est désormais acquis que deux doses de vaccin ne suffiront pas à protéger les plus fragiles. D'ailleurs, à l'instar de plusieurs pays (Etats-Unis, Allemagne, Israël), dans l'Hexagone, la Haute Autorité de santé (HAS) s'est elle aussi dite favorable à une troisième injection pour les plus de 65 ans et

les personnes souffrant de comorbidités.

Si par le passé, certains traitements ont fait polémique avant d'être écartés avec fracas, la chloroquine étant le parfait exemple, d'autres sont porteurs d'espoir. Il s'agit notamment des traitements à base d'anticorps monoclonaux. Pour faire simple, ces anticorps sont sélectionnés pour leur efficacité à cibler un intrus. Une approche thérapeutique encensée sur le Vieux Continent. Au point de bénéficier dès cet automne des premières autorisations de mise sur le marché européen (AMM). Le traitement développé par AstraZeneca, aux résultats encourageants, est pressenti pour en bénéficier. Mais pas que.

A ce jour, trois nouveaux traitements contre la Covid sont d'ores et déjà recommandés par l'Organisation mondiale de la santé. En l'occurrence, le tocilizumab, le sarilumab et la dexaméthasone, un corticoïde dont l'Agence européenne du médicament et l'OMS autorisent son utilisation depuis un an, surtout pour les personnes sous assistance respiratoire. En revanche, le sarilumab et le tocilizumab sont des anticorps monoclonaux produits par Sanofi. Ils sont capables d'imiter la façon dont le système immunitaire lutte contre la Covid.

Outre ces traitements, on pour-

rait également citer MesenCure, un médicament que l'on doit à la société israélienne de biotechnologie BioGroup. Décrit comme très prometteur par la communauté scientifique, ce traitement a obtenu 100% de réussite après un premier essai clinique. Essai qui a porté sur dix patients atteints de Covid, tous en situation de détresse respiratoire. Neuf d'entre eux souffraient de comorbidités importantes. Pourtant, 9 des 10 patients ont guéri et quitté l'hôpital 24 heures après la fin du traitement. Certes, la 10ème personne a perdu la vie, mais à cause d'une infection autre que la Covid, selon l'investigateur principal, le Palestinien Dr Shadi Hamoud.

Bref, la promesse d'un traitement anti-Covid efficace n'est plus une utopie. Elle s'est transformée en une hypothèse plus que crédible, surtout dans le cas des traitements à base d'anticorps monoclonaux qui permettraient "de réduire de 13% le risque de décès comparé aux traitements standards. Ce qui équivaut à 15 décès de moins pour mille patients", assure l'Organisation mondiale de la santé dans un communiqué. Et ce n'est pas tout. Ces traitements pourraient également trouver grâce aux yeux de ceux qui refusent la piqûre et ainsi faire d'une pierre deux coups.

Chady Chaabi

Campagne de vaccination des 12-17 ans

419 vaccinodromes ont été mis sur pied dans les lycées

Le top départ de la campagne de vaccination des 12-17 ans sera donné demain, si l'on en croit le communiqué conjoint des ministères de la Santé et de l'Education nationale. L'objectif étant de lancer la saison scolaire 2021-2022 dans des conditions sanitaires idéales, afin d'éviter toute propagation du virus dans les établissements scolaires du Royaume. Les vaccins Pfizer et Sinopharm seront les pierres angulaires de cette opération dont le dispositif et la logistique ont été conçus dans l'optique de couvrir une population cible de 2,98 millions d'élèves de l'enseignement public, privé et des missions étrangères.

419 vaccinodromes sont sortis de terre dans les lycées, aux quatre coins du Royaume. Près de 1.200 personnes parmi le personnel de santé national seront

mobilisées pour atteindre un idéal de 160.000 vaccinations par jour. Une vaccination qui, rappelons-le, n'est pas obligatoire, mais plutôt volontaire. Elle devrait se poursuivre jusqu'à ce que les 2,98 millions d'élèves ciblés soient vaccinés.

Les enfants devront être accompagnés par un parent ou un tuteur. Ce dernier aura préalablement signé une autorisation de vaccination, avant de choisir le vaccin qui sera administré à l'enfant via une plateforme d'inscription. Concernant l'identification des enfants et adolescents étudiant dans les établissements publics et privés, elle passera à travers leur code Massar. Pour les missions étrangères, les écoles auraient fourni des listes d'élèves.

Face à un variant Delta fortement contagieux, il n'est pas surprenant que le virus circule

intensément chez les enfants et les adolescents, sans pour autant résulter sur des formes graves de la maladie. Au Royaume-Uni, il s'est principalement diffusé à partir des enfants. Pour preuve, plus d'un million d'élèves ont été absents au cours du dernier mois d'école. De l'autre côté de l'Atlantique, aux Etats-Unis, 121.000 cas d'enfants et d'adolescents ont été rapportés la semaine dernière, alors qu'en France, les clusters se sont multipliés de façon alarmante dans les centres aérés et les colonies de vacances.

Mais comme précité, le variant Delta n'est pas plus dangereux pour les enfants qu'un autre variant. Sauf que sa contagiosité peut contribuer à la propagation de l'épidémie si le virus circule activement dans les établissements scolaires. D'où l'intérêt de la campagne de vaccination.

C.E

Le Canada suspend les vols en provenance du Maroc

Après les Etats-Unis, c'est un autre pays d'Amérique du Nord qui augmente son seuil de vigilance à l'égard des voyageurs en provenance du Maroc. D'après le site d'informations "ici.radio-canada.ca", le Canada a suspendu les vols en provenance du Royaume, pour un mois, jusqu'au 29 septembre.

Cette décision n'est pas le fruit du hasard. Elle fait suite à l'augmentation, au cours du dernier mois, du nombre de tests positifs à la Covid-19 chez les voyageurs qui entrent au Canada en provenance du Maroc. Les passagers marocains qui envisagent de se rendre au Canada en passant par un pays tiers ne sont pas concernés par cette interdiction. Ils devront passer un test de dépistage de la Covid-19 valide avant leur départ pour le Canada, et dans un autre pays que le Maroc. La suspension des vols n'inclut pas le transport de fret, les transferts médicaux ou les vols militaires.

Cette décision met clairement le doigt sur la problématique des tests PCR falsifiés dont les cas se multiplient plus que de raison. Quand bien même des pétitions ont été lancées à destination du gouvernement canadien car cette décision a été ressentie comme une atteinte aux droits des personnes, elle a du sens malgré tout.

Driss Lachguar loue la position mûre et responsable du Maroc après la décision algérienne

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a salué la réaction les autorités marocaines à la dernière décision de rupture des relations diplomatiques avec Rabat prise par le régime algérien.

« Nous ne pouvons que soutenir la teneur du communiqué du ministère marocain des Affaires étrangères », a souligné le dirigeant itihadi dans une déclaration à Belpresse avant d'ajouter: « Ce n'était pas une réaction

à cette décision de l'Algérie prise à l'encontre de notre pays. C'était plutôt une position mûre et responsable qui a exprimé notre implication dans la coopération en tant que Maghrébins, et notre souci de préserver les relations avec le peuple algérien », tout en déplorant la décision prise par les dirigeants algériens.

Pour rappel, le ministère des Affaires étrangères a réagi, via un communiqué, à la

décision d'Alger en soutenant que « le Maroc rejette catégoriquement les prétextes fallacieux, voire absurdes, qui la sous-tendent ».

Et la même source de souligner que « le Royaume du Maroc restera un partenaire crédible et loyal pour le peuple algérien et continuera d'agir, avec sagesse et responsabilité, pour le développement de relations intermaghrébines saines et fructueuses ».

T.M



Le chef de la délégation algérienne au séminaire du C24 à la Dominique mis au pied du mur

Omar Hilale : Aucun pays n'a été épinglé par autant d'experts indépendants et de mécanismes des droits de l'Homme de l'ONU que l'Algérie



En réponse aux déclarations provocatrices du chef de la délégation algérienne Soufiane Mimouni au séminaire du C24 à la Dominique, au sujet de prétendues violations des droits de l'Homme au Maroc, y compris dans ses provinces du Sud, fallacieusement qualifiées de dramatiques, l'ambassadeur Omar Hilale a dénoncé la situation catastrophique des droits de l'Homme en Algérie et dans les camps de Tindouf, l'invitant à s'inspirer du proverbe africain qui conseille de ne pas jeter de pierres sur le voisin quand ta maison est de verre.

A cet égard, M. Hilale a confronté le diplomate algérien aux multiples déclarations de la haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme sur ce qu'elle a qualifié de détérioration grave de la situation des droits de l'Homme en Algérie. Donnant lecture à ces déclarations auprès de l'audience, il a ajouté que "jamais aucun pays n'a été cité autant de fois, ces dernières années, par la haut-commissaire, Michelle Bachelet, que l'Algérie. La responsable onusienne y a dénoncé, entre autres, les arrestations arbitraires, l'année dernière, de 2.500 personnes, les procès iniques de 1.000 citoyens algériens et les disparitions forcées des leaders et participants du Hirak, dont le seul crime était

l'expression pacifique de leur opinion au sein du Hirak, pour une Algérie démocratique et respectueuse des droits de l'Homme et des libertés politiques, économiques et culturelles".

Jamais, a-t-il encore martelé, un pays n'a été épinglé par autant d'experts indépendants et de mécanismes des droits de l'Homme de l'ONU, que l'Algérie. Et de s'adresser directement à l'ambassadeur Mimouni : "Quand le représentant de l'Algérie se permet de dénigrer fallacieusement la situation au Sahara marocain, il doit savoir, une fois pour toutes, qu'il n'y a pas le Maroc d'un côté et son Sahara de l'autre. Ne lui en déplaise, ils ne font qu'un. Quand il divague sur de prétendues violations des droits de l'Homme au Sahara, il doit savoir qu'il agresse expressément le Maroc. Et quand il évoque la situation à Laâyoune ou Dakhla, c'est comme s'il s'attaque à Rabat, Tanger ou Oujda".

S'inscrivant en faux à l'égard des propos mensongers du représentant de l'Algérie sur l'absence de violations des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf, M. Hilale a argué que "Amnesty International, Human Rights Watch et d'autres organisations internationales et mécanismes onusiens ont publié des rapports qui dévoilent les violations massives et

systématiques des droits de l'Homme dans ces camps et réaffirmant la responsabilité directe de l'Algérie". Excipant des conclusions du comité des droits de l'Homme de Nations Unies qui a déclaré, il y a deux ans, que "l'Algérie est responsable, en tant que pays hôte, des violations des droits de l'Homme qui sont perpétrées sur son territoire".

M. Hilale a, en outre, dénoncé la situation désastreuse auxquelles les populations séquestrées dans les camps de Tindouf sont assujetties.

"Personne ne peut sortir de ces camps où il n'y a pas de liberté de mouvement, ni d'expression, ni d'association. Même les chanteurs qui osent parler de liberté, sont malheureusement agressés, ou emprisonnés. Les mouvements dissidents au «polisario» sont bannis et pourchassés. Ils n'ont aucune autre alternative que l'exil", a-t-il déploré, indiquant que les camps de Tindouf, comme les anciens camps staliniens, sont synonymes de violations des droits de l'Homme, alors que le Sahara Marocain est heureusement synonyme de liberté, de démocratie et de respect. Mixant la géographie à l'histoire, l'ambassadeur Hilale a rappelé que les camps de Tindouf sont à l'Est et la liberté est à l'Ouest.

Le diplomate marocain a, en outre, décrié le refus de l'Algérie de permettre l'enregistrement des populations séquestrées dans les camps de Tindouf, en violation de ses obligations internationales et des résolutions du Conseil de sécurité. "L'Algérie s'oppose depuis plus de quatre décennies à l'enregistrement, parce que tout simplement elle ne veut pas que le monde connaisse le nombre de ces populations. Elle veut utiliser les camps de Tindouf comme le symbole de la persistance d'un conflit", a déclaré M. Hilale.

Réagissant à l'accusation abusive du représentant de l'Algérie que le Maroc impose la loi du silence au Sahara marocain, l'ambas-

sadeur Hilale lui a rappelé qu'il s'agit d'un autre mensonge de l'Algérie en donnant l'exemple des éléments séparatistes qui se déplacent librement du Sahara marocain à Alger et à l'Université d'endocinement de Boumerdes, voire dans les camps de Tindouf, puis retournent au Maroc sans être inquiétés. Hélas, l'inverse n'est pas possible. Ce qui démontre la démocratie et la liberté qui régissent au Sahara marocain.

L'ambassadeur Hilale a, en outre, mis en relief la coopération fructueuse du Maroc avec le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme de l'ONU ainsi que les mécanismes onusiens des droits de l'Homme. "Le Maroc a adressé 14 invitations ouvertes aux experts des droits de l'Homme des Nations unies, pour entreprendre des visites au Maroc, y compris le Sahara. Combien l'Algérie a-t-elle invitée ?" Aucune, a-t-il répondu.

En réponse aux propos du représentant de l'Algérie que "le Maroc ne respecte pas le droit international au Sahara", le diplomate marocain l'a interpellé : "Quand l'Algérie impose un conflit au Maroc, depuis 45 ans par

un groupe séparatiste interposé, est-ce que cela ne constitue pas une grave violation du droit international ? Ce n'est pas une violation de la Charte des Nations unies ? Ce n'est pas une violation des principes du Mouvement des Non-alignés, et de l'Union africaine ? C'est la pire des violations du droit international", a-t-il martelé, en ajoutant que l'Algérie se permet même de détourner l'assistance humanitaire, destinée aux populations des camps de Tindouf, comme confirmé par le rapport de l'Office antifraude de l'Union européenne. En montrant ce rapport aux participants au séminaire, l'ambassadeur Hilale a indiqué qu'il y a des parties désignant des hauts fonctionnaires et des institutions algériens comme responsables de ces détournements qui ont été cachées en noir par l'OLAF afin de ne pas gêner le régime algérien. "C'est ça l'Algérie qui détourne l'assistance humanitaire. L'Algérie a plus d'argent à donner pour armer le Polisario que pour nourrir les populations séquestrées dans les camps de Tindouf", a-t-il conclu.

Alexander Ivanko, nouveau patron de la MINURSO

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a annoncé vendredi la nomination du Russe Alexander Ivanko comme son représentant spécial pour le Sahara et chef de la mission de la MINURSO.

M. Ivanko succède au Canadien Colin Stewart, à qui "le Secrétaire général est reconnaissant pour ses services dévoués et sa direction efficace de la MINURSO", a indiqué le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, lors de son point de presse. "Chef de cabinet de la MINURSO depuis 2009, M. Ivanko apporte à ce poste plus de 30 ans d'expérience dans les affaires internationales, le maintien de la paix et le journalisme", a fait savoir M. Dujarric.

M. Ivanko a commencé sa carrière dans le journalisme, travaillant comme reporter pour un journal russe en Afghanistan et aux Etats-Unis. Il a également été conseiller principal auprès de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (1998-2005). Il est titulaire d'une maîtrise en journalisme de l'Université d'Etat de Moscou et parle couramment l'anglais, en plus du russe bien sûr, sa langue maternelle.

A.E.K

Le Tribunal fédéral conforte la position officielle du gouvernement suisse sur la question du Sahara marocain

Le Tribunal fédéral suisse a rendu récemment un arrêt soutenant et confortant la position officielle du gouvernement suisse au sujet de la question du Sahara marocain.

Dans son arrêt, le Tribunal fédéral a rejeté le recours déposé par un individu contestant la décision des autorités suisses de refuser désormais, lors du renouvellement de son permis de «réfugié», de faire apparaître le pseudo "Sahara occidental" sous la rubrique "nationalité".

Le Tribunal fédéral suisse a souligné, notamment, dans son arrêt que cette mise en conformité des informations, figurant dans le registre du Système d'information central sur la migration (SYMIC), avec la position internationale de la Suisse, poursuit un but d'intérêt public relatif à la politique extérieure du pays, celle-ci s'inscrivant dans un contexte plus large dans lequel la Confédération s'engage en faveur d'un ordre international juste et pacifique, précisant que la Suisse ne reconnaît pas la pseudo-Rasd" en tant qu'"Etat".

A cet effet, le Tribunal estime qu'il apparaît dès lors d'autant plus important, au regard des objectifs et intérêts de politique ex-

térieure que la Suisse adopte, à tous les échelons de l'administration, une position uniforme et cohérente à ce sujet.

La décision du Tribunal fédéral suisse répond ainsi, de manière sans équivoque, aux campagnes de désinformation et de propagande fallacieuse menées par certaines personnes auprès des faiseurs d'opinion suisses (parlementaires, médias, journalistes, associations, réseaux sociaux...) faisant état d'une soi-disant reconnaissance formelle de la Suisse de la pseudo-"Rasd".

L'arrêt publié par le Tribunal fédéral conforte, également, malgré les actions menées par les adversaires de notre intégrité territoriale, la nouvelle position suisse concernant la question du Sahara marocain et réfute les allégations des séparatistes et de leurs relais en Suisse visant à faire valoir les attributs de souveraineté d'une entité fantôme.

La Confédération helvétique, à travers le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), a réitéré, à maintes reprises, et à différents niveaux, qu'elle soutient les efforts des Nations unies et le rôle central qu'elles jouent dans le processus concernant la question du Sa-



hara, qu'elle soutient une solution politique en accord avec le Droit International et les Résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et qu'elle reste convaincue que seule la négociation permettra d'aboutir à une solution politique, juste, durable et mutuellement acceptable.

La Suisse salue, de même, l'importance des efforts sérieux et crédibles du Maroc visant une solution politique basée sur le

compromis, en prenant note, dans ce contexte, de l'initiative d'autonomie présentée par le Royaume au Secrétaire général des Nations unies le 11 avril 2007. La Suisse dit également encourager toutes les parties à poursuivre leur engagement dans un esprit de compromis.

En outre, le DFAE a indiqué "qu'il n'existe pas de représentation officielle du «front Polisario» auprès de l'Office des Nations

unies à Genève, ni auprès du Conseil fédéral" et que "la personne se disant être le représentant du «Polisario» en Suisse, ainsi que son bureau, sont soumis au droit ordinaire. Cela signifie qu'ils bénéficient des droits découlant de la Constitution fédérale, aux mêmes conditions que les autres personnes se trouvant sur le territoire suisse, à savoir notamment la liberté d'opinion, de réunion et d'association".

Echec de deux tentatives d'immigration clandestine à Laâyoune

Les autorités locales et les services de sécurité de Laâyoune ont mené ces deux derniers jours une opération de sauvetage de candidats à l'émigration clandestine originaires d'Afrique subsaharienne, en plus de l'avortement d'une tentative d'immigration. La première opération de secours a concerné une quarantaine de candidats à l'émigration clandestine, dont une femme, qui étaient à bord d'une embarcation pneumatique à la dérive entre Tarfaya et Laâyoune, a-t-on appris auprès des autorités locales. Ces personnes ont été secourues samedi par un navire de pêche débarqué au port de Tarfaya, a-t-on ajouté. L'ensemble de ces candidats à l'immigration clandestine étaient arrivés au port sains et saufs.

Vendredi, les différents services sécuri-

taires ont également mis en échec une autre tentative d'émigration illégale à la plage de la commune Daoura (province de Tarfaya) impliquant 28 Subsahariens qui s'apprêtaient à prendre le large vers les îles Canaris à bord d'une embarcation pneumatique.

Les services de sécurité ont intensifié ces dernières semaines les opérations de contrôle des tentatives d'émigration irrégulière dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra ayant permis l'interpellation de plusieurs candidats et le sauvetage d'embarcations à la dérive.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la lutte menée par les différents services de sécurité et les autorités locales contre les réseaux d'émigration clandestine et de traite des êtres humains.



Plusieurs pays réaffirment leur soutien à une solution politique mutuellement acceptable

Plusieurs pays ont apporté leur soutien au processus politique de règlement du différend régional autour du Sahara marocain sous les auspices des Nations unies, à l'occasion du séminaire régional du Comité des 24 (C-24) pour les Caraïbes qui se tient en Dominique.

Tout en saluant les avancées accomplies par le Maroc, le représentant du Chili a réitéré la position de son pays en faveur d'une solution "pacifique, par le biais des mécanismes de règlement diplomatique mis en place par les Nations unies" en vue de mettre un terme à ce conflit de longue date. De son côté, la Syrie a plaidé devant les membres du C-24 en faveur de la diplomatie et du dialogue comme base pour le règlement de cette question.

"Nous espérons sincèrement que toutes les parties à ce conflit s'engagent dans des négociations fructueuses pour parvenir à une solution juste et durable", a déclaré le représentant syrien, qui a également exprimé le soutien de son pays aux efforts déployés par les Nations unies pour parvenir à une solution politique mutuellement acceptable à la question du Sahara.

Dans cette même veine, l'Indonésie a réitéré son soutien aux efforts déployés par les Nations unies, notamment sous les auspices du Secrétaire général, pour trouver une solution "politique juste, durable et mutuellement acceptable" au différend autour du Sahara.

L'Indonésie soutient également les appels lancés par le Conseil de sécurité, à travers ses résolutions, afin de parvenir à une solution "réaliste, réalisable et durable à cette question".

Le séminaire régional du C24 pour les Caraïbes se tient dans un contexte marqué par les succès diplomatiques engrangés par le Royaume, qui consacrent la marocanité du Sahara. Il s'agit, notamment, de la reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur ses provinces du Sud, ainsi que l'ouverture de 24 consulats généraux à Laâyoune et Dakhla. La réunion du comité onusien intervient, également, quelques mois après l'action pacifique menée par les Forces Armées Royales ayant permis d'assurer, une fois pour toutes, la libre circulation des personnes et des biens à Guergharate.

Prolifération des méduses et invasions de serpents

Les conséquences du réchauffement climatique s'invitent dans notre quotidien



Les impacts du réchauffement climatique ne se résument pas à des sécheresses, des épisodes caniculaires ou des catastrophes naturelles plus fréquentes. Entre les invasions de serpents dans la région de Casablanca, et la prolifération des méduses en Méditerranée, les conséquences de ce dérèglement planétaire s'invitent désormais dans notre quotidien, nous empêchant de profiter parfois des simples plaisirs de la vie.

“Dès le premier jour, ma fille s'est fait piquer par une méduse. Elle en a souffert. Ça nous a refroidis. On n'a plus mis les pieds dans l'eau depuis notre arrivée”, témoigne un père de famille, en vacances à Martil. Des vacances qui ont malheureusement tourné au psychodrame pour bon nombre de vacanciers, habitués à poser leurs valises sur les bords de la Méditerranée. Mais cette année, la donne a quelque peu changé. “A cause des méduses qui ont piqué deux de mes filles, nous avons été obligés de changer de lieu de villégiature pour s'installer à El Jadida”, s'agace un autre père, qui a dû se résigner face aux méduses pélagiques, qui causent des brûlures douloureuses aux baigneurs. Un combat perdu d'avance.

Si la prolifération des méduses ne date pas d'hier, cet été, elle a atteint un niveau jamais connu par le passé. Mais à quoi doit-on ces spectaculaires invasions? D'une part, “beaucoup de mangeurs de méduses, comme les thons, disparaissent aujourd'hui parce qu'ils sont trop pêchés, ou que leurs lieux de ponte sont détruits à l'image des tortues marines. Du fait de leur disparition, les méduses prolifèrent”, explique l'océano-

graphe, Catherine Vadon, sur le site “futura-sciences.com”. D'autre part, les prédateurs des espèces au menu des méduses ne sont pas étrangers à cet état de fait.

A cause de la pêche des poissons mangeurs de plancton, ces derniers se multiplient et offrent de la nourriture en abondance aux méduses, qui, elles aussi, par un effet boule de neige, donnent naissance à plus de méduses. Un cercle vertueux pour la méduse mais vicieux pour les autres espèces, dont l'être humain. Enfin, le réchauffe-

ment des eaux de la Méditerranée, conséquence d'une hausse des températures à l'échelle planétaire, concourt également à ce phénomène, puisqu'il rend plus rapide la croissance de ces animaux gélatineux, décrits comme “très frustes”. Ils arrivent ainsi plus vite à maturité et se reproduisent davantage.

Bref, le réchauffement climatique notamment la montée en flèche du mercure des thermomètres, est de toute évidence à l'origine de la frustration des

vacanciers, ayant cru passer des moments de rêve sur les bords de la Méditerranée. Mais au fond, ce n'est qu'un logique retour de bâton. Car à des degrés divers, l'homme est bel et bien à l'origine de cette situation. Même si, par moments, l'humanité est dans le déni le plus total.

C'est vrai qu'il est difficile de convaincre une mère que les serpents qui essaient de s'introduire dans son domicile, ne sont en réalité que la conséquence de nos modes de vie. Pourtant, ce n'est ni plus ni moins que la vérité. A une dizaine de kilomètres de Casablanca, et plus précisément dans la commune rurale de Dar Bouazza, les serpents font preuve d'un comportement inquiétant. Certes, ils ne sont pas dangereux pour l'homme. La plupart sont des couleuvres inoffensives pour l'homme, mais les serpents ne cessent d'effrayer les habitants, notamment lorsqu'ils essaient de s'introduire dans les maisons en pleine journée, seulement protégées par des moustiquaires.

Une attitude plus que surprenante pour ces amphibiens considérés comme des espèces nocturnes. Comment expliquer ces modifications de comportement? La hausse des températures bien évidemment. A cause des vagues de chaleurs successives, les serpents cherchent un habitat plus frais. D'où les tentatives d'intrusion, comme nous l'a expliqué le Dr. Naoual Oukkache, responsable du laboratoire venins et toxines à l'Institut Pasteur du Maroc. Une situation angoissante à plus d'un titre, et qui risque de se multiplier, tant que la tendance du réchauffement climatique n'est pas inversée.

Chady Chaabi

Comment réagir en cas de morsure de serpent ou de piqûre de méduse

Si vous vous retrouvez face à un serpent, votre réaction doit dépendre de la distance qui vous sépare. Pour le Dr. Naoual Oukkache, “si le serpent est très proche, il faut partir du principe que le serpent attaque quand il a peur. Donc pour se défendre, le mieux est de rester calme et d'attendre qu'il passe son chemin. En revanche, si le serpent est à distance, comme il est sensible aux vibrations du sol, vous pouvez taper le sol avec un bâton ou votre pied. Il y a de grandes chances qu'il fuie. En cas de morsure, il est impératif de rester immobile. Le fait de bouger provoque une accélération du rythme cardiaque et de la circulation sanguine. Par conséquent, une dispersion plus rapide du venin dans l'organisme. Il faut également penser à enlever tout objet qui pourrait empêcher la zone mordue de gonfler, comme une bague au doigt si votre main a été touchée. Il est aussi conseillé de laver la plaie, avec de l'eau ou un antiseptique, puis de la recouvrir d'un bandage pas trop serré et immobiliser le membre atteint. En revanche, il ne faut surtout pas sucer ou inciser la blessure, ni y appliquer de glace ou de pommade”.

Dans le cas d'une piqûre de méduse, le site doctissimo.fr préconise d'abord de ne pas paniquer. La sensation de brûlure est parfois si forte qu'elle peut faire perdre les moyens. Ensuite, il faut commencer par retirer les fragments de filaments laissés sur la peau avec un objet fin et surtout pas avec ses doigts. En passant du sable fin dessus par exemple. Et pour cause, ce sont ces filaments qui contiennent le venin de la méduse. Enfin, il faut rincer abondamment la plaie avec de l'eau de mer. N'utilisez pas d'eau douce car elle ne ferait qu'accroître la douleur. De l'eau vinaigrée ou citronnée peut aussi faire l'affaire. L'acidité permet de décoller délicatement les filaments de l'animal sans les faire éclater.

L'été cruel de Biden

La performance et l'héritage d'un leader politique sont généralement définis davantage par la façon dont il gère sa boîte de réception que par le fait qu'il respecte des promesses de campagne hyperboliques ou des visions de la terre promise. Le président américain Joe Biden apprend cette leçon lors de son premier été au travail. La réalité s'impose grossièrement dans ses plans.

De nombreux « problèmes de boîte de réception » arrivent à l'improviste, comme ce fut le cas lors des attentats terroristes du 11 septembre 2001 ou de la pandémie de Covid-19 ; mais d'autres sont plus faciles à anticiper, comme dans le cas d'une inflation persistante et de longues guerres. Les problèmes de Biden cet été entrent dans cette dernière catégorie. Son programme économique radical a, de manière prévisible, exposé les divisions entre les démocrates du Congrès et accru le risque que les électeurs centristes et indépendants éprouvent des remords de l'acheteur. Les démocrates craignent désormais à juste titre que les républicains reprennent la Chambre des représentants lors des élections de mi-mandat de 2022.

Il est temps pour Biden de récupérer, bien sûr. Mais sa lune de miel s'est clairement terminée avec la décision désastreuse de retirer les dernières forces américaines d'Afghanistan sans plan pour évacuer en toute sécurité les Américains, leurs alliés et les milliers d'Afghans qui ont risqué leur vie en soutenant les opérations menées par les Etats-Unis là-bas.

Biden a ignoré les conseils des chefs militaires et des diplomates qui ont plaidé pour le maintien d'une petite force résiduelle pour fournir des renseignements et un soutien aérien à l'armée afghane, qui avait assuré la stabilité pendant un an et demi sans un seul décès au combat américain. Biden n'a pas non plus pris la peine de consulter les alliés de l'OTAN dont les forces sur le terrain dépassaient de loin le petit contingent américain restant.

Les démocrates espèrent que la débâcle afghane sera moins importante pour les électeurs d'ici novembre 2022. Mais la chute de Kaboul pourrait avoir un effet durable en renforçant l'idée que Biden et ses conseillers sont faibles et pas à la hauteur pour faire face à un monde dangereux. Cela peut également menacer le programme de politique économique de l'administration.

L'extrême gauche du Parti démocrate exige que le projet de loi bipartite sur les infrastructures de 1.000 milliards de dollars déjà adopté par le Sénat soit pris en otage pour garantir l'adoption d'un projet de loi de redistribution massif et radical de 3.500 milliards de dollars chargé de nouveaux



droits permanents sans obligation de travail. Les quelques centristes du parti rechignent à juste titre.

Mais la lutte législative n'est pas la seule source de malheur économique de Biden. L'inflation a fortement augmenté, l'indice des prix à la consommation de base ayant augmenté de plus de 4,3 % au cours des 12 derniers mois (jusqu'en juillet) – un niveau qui, en 1971, a poussé un président conservateur, Richard Nixon, à imposer des contrôles des salaires et des prix déformants. De plus, la mesure de l'inflation sous-jacente élimine les prix volatiles des aliments et de l'énergie, qui augmentent encore plus vite et pèsent sans doute sur les électeurs soucieux de leur budget.

Certes, une partie de l'inflation élevée d'aujourd'hui reflète le rebond des prix déprimés de l'année dernière, et d'autres découlent de perturbations « temporaires » de la chaîne d'approvisionnement (par exemple, les pénuries de semi-conducteurs ont entravé la production automobile). Mais si la Réserve fédérale américaine constate qu'elle doit faire face aux risques d'inflation plus tôt que prévu, le coût des intérêts sur les déficits massifs de Biden (ainsi que les gros déficits accumulés par Donald Trump et Barack Obama) montera en flèche, rendant rapidement ses dépenses intérieures coûteuses.

Pire encore, la variante Delta du coronavirus sévit et les vaccinations sont à la traîne des prévisions de l'administration (malgré les dépenses massives et les exhortations présidentielles quotidiennes). Pris ensemble, ces facteurs menacent tous de ralentir la forte reprise économique dont Biden a hérité.

La performance de l'administration sur d'autres questions a été tout aussi inapte. Après avoir restreint la

production d'énergie domestique dans une tentative mal réfléchie d'accélérer la transition des combustibles fossiles vers une énergie « propre », elle s'est récemment retrouvée dans la position délicate de devoir exhorter l'OPEP à pomper plus de pétrole.

Les risques de réduction de la production de combustibles fossiles auraient dû être évidents : l'Allemagne utilise encore beaucoup de lignite (la forme de charbon la plus sale) pour faire face à la flambée des coûts et à un réseau électrique stressé ; et la Californie, l'Etat « chef de file » de la transition, se trouve à court de gigawatts des besoins énergétiques de pointe, avec des pannes d'électricité progressives probables dans un avenir prévisible. Biden a également ouvert la voie à l'achèvement du gazoduc Nord Stream 2, qui rendra l'Europe encore plus dépendante du gaz russe.

Dans le même temps, l'assouplissement par Biden de certaines politiques d'immigration et de frontières de l'ère Trump a encouragé un flux record de migrants à voyager de dizaines de pays vers la frontière sud. Les organisations caritatives, les hôpitaux et les communautés locales sont débordés, et de nombreux immigrants illégaux auraient été libérés aux Etats-Unis même après avoir été testés positifs au Covid-19.

Gouverner n'est pas facile dans des sociétés vastes, diverses et complexes. Cela implique des choix et des compromis qui ne sont pas universellement populaires. Mais après avoir couru explicitement sur la promesse de rétablir la normalité et la modération, l'administration de Biden s'est jusqu'à présent révélée incompétente et inepte.

L'ancien secrétaire à la Défense

et directeur de la CIA, Leon Panetta, a comparé la reconquête de l'Afghanistan par les talibans au fiasco de la baie des Cochons de John F. Kennedy. Mais une meilleure analogie est la tentative du président américain Jimmy Carter de secourir les Américains retenus en otage à Téhéran en 1979. Carter ne s'est jamais rétabli politiquement, mais Kennedy l'a fait. Il a ensuite orchestré la fin de la crise des missiles de Cuba, avec un accord pour retirer les missiles soviétiques de Cuba en échange du retrait des missiles de la Turquie par les Etats-Unis.

Biden peut-il se remettre des fiascos de cet été et sauver son agenda économique ? Sa faiblesse perçue conduira-t-elle à d'autres crises étrangères qui saperont les ressources et l'attention ? L'histoire offre des leçons contradictoires. Lorsque le président Ronald Reagan a hérité de l'inflation record du malheureux Carter, il a soutenu les efforts de lutte contre l'inflation du président de la Fed, Paul Volcker. La récession qui en a résulté a condamné son parti aux élections de mi-mandat de 1982. Mais une forte reprise l'a ensuite positionné pour une énorme réélection et des victoires législatives ultérieures, y compris la réforme fiscale historique de 1986.

Trump, qui en 2019 avait une chance claire de réélection, a été déraillé par la pandémie de Covid-19 et la récession qui en a résulté malgré le succès de l'opération Warp Speed, son programme pour faciliter le développement de vaccins efficaces. Au rythme où va Biden, il pourrait faire encore pire.

Michael J. Boskin

Professeur d'économie à l'Université de Stanford et Senior Fellow à la Hoover Institution

Dernières évacuations à Kaboul dans la crainte d'un nouvel attentat



Les évacuations d'étrangers et Afghans fuyant le nouveau régime des talibans sont entrées dimanche dans leur dernière ligne droite à l'aéroport de Kaboul, à deux jours du retrait américain prévu et dans la crainte d'un nouvel attentat sanglant.

Après l'attaque suicide revendiquée par le groupe État islamique au Khorasan (EI-K) qui a tué jeudi plus de 13 soldats américains et près d'une centaine d'Afghans parmi les milliers massés devant l'aéroport pour tenter de quitter le pays, le président américain Joe Biden a prévenu qu'une nouvelle attaque imminente y était "très probable".

Depuis le soudain retour au pouvoir des talibans à la mi-août, après la débâcle de l'armée afghane longtemps soutenue par les Américains et leurs alliés avant que ceux-ci n'amorcent leur retrait, plus de 112.000 personnes ont quitté le pays à bord de la noria d'avions affrétés notamment par les Occidentaux qui se succèdent sur le tarmac.

Le rythme des évacuations a baissé ces derniers jours, à mesure que de nombreux pays européens, dont le Royaume-Uni et la France, annonçaient avoir achevé les leurs, à deux jours de la date butoir du 31 août prévue pour le retrait américain qui signera la fin de 20 ans d'une guerre infructueuse contre les talibans.

Ce court délai fait craindre qu'une partie des Afghans qui se disent menacés par les talibans, notamment ceux qui ont travaillé avec des forces ou civils étrangers au cours des deux dernières décennies,

ne seront pas évacués.

La situation chaotique à l'aéroport de Kaboul, assailli juste après le retour des talibans par des milliers de candidats à l'exil, a pris un tour dramatique jeudi avec le bain de sang provoqué par l'attaque suicide revendiquée par l'EI-K, rival des talibans et auteur de plusieurs attentats meurtriers dans le pays ces dernières années.

La tension y restait vive dimanche, Joe Biden ayant estimé samedi soir que "la situation sur les lieux" restait "extrêmement dangereuse" et "la menace d'une attaque terroriste contre l'aéroport (...) élevée", ajoutant avoir été informé par ses commandants "qu'une attaque était très probable dans les 24 à 36 heures".

Quelques heures après, l'ambassade américaine à Kaboul a exhorté tous les Américains à quitter les abords de l'aéroport, comme elle l'avait fait ces derniers jours, "en raison d'une menace précise et crédible".

Selon les derniers bilans de l'attentat de jeudi, 90 morts et 150 blessés ont été recensés dans les hôpitaux locaux. Certains médias locaux ont fait état d'un bilan de 170 morts. Treize soldats américains et deux Britanniques ont également péri.

En représailles, l'armée américaine a annoncé que ses drones avaient bombardé des "cibles importantes" de l'EI-K dans l'est afghan, tuant deux jihadistes de haut rang, sans révéler de noms.

"Cette frappe n'était pas la dernière", a prévenu Joe Biden. "Nous continuerons à traquer tout individu

impliqué dans cet attentat odieux et les ferons payer".

A Kaboul, les talibans consolidaient leur emprise, notamment autour de l'aéroport, dernière enclave occupée par les Occidentaux, menés par les Américains, avant le retrait.

Des combattants talibans lourdement armés ont circulé samedi sur les terrains et dans les bâtiments annexes de l'aéroport, selon des journalistes de l'AFP, alors que des soldats américains les observaient depuis le toit du terminal passagers.

Les talibans ont bouclé les routes menant à l'aéroport et ne laissent passer que les bus autorisés, dont plus d'une douzaine ont été

chargés des passagers à la porte principale de l'aéroport samedi.

L'attentat de jeudi a poussé les talibans et Américains à collaborer plus étroitement. "Nous avons des listes données par les Américains (...) Si votre nom est sur la liste, vous pouvez passer", a expliqué à l'AFP un responsable taliban.

L'attaque a fait disparaître la foule des milliers d'Afghans massés auparavant depuis des jours à l'extérieur du site dans l'espoir d'accéder au tarmac, a constaté l'AFP.

La Turquie a entamé des discussions avec les talibans afin de contribuer à la remise en service de l'aéroport. Selon son président Recep Tayyip Erdogan, les talibans entendent superviser la sécurité de l'aéroport et proposent à Ankara d'y gérer la logistique.

Très critiqué pour sa gestion de la crise afghane et du retrait américain, Joe Biden s'est engagé à respecter l'échéance du pont aérien. L'Otan et l'Union européenne avaient appelé après l'attaque de jeudi à poursuivre les évacuations malgré tout.

Le Royaume-Uni a achevé ses évacuations samedi avec le départ d'un vol transportant ses derniers militaires.

Le ministre britannique de la Défense Ben Wallace a estimé que jusqu'à 1.100 Afghans éligibles à un départ pour la Grande-Bretagne étaient restés sur place. Londres les accueillera s'ils parviennent à quitter le pays par un autre moyen après la date-butoir, a précisé le chef des forces armées britanniques, le général Nick Carter, jugeant "déchirant" ne pas avoir "pu faire sortir tout le

monde".

Italie, Allemagne, France, Suisse, Espagne, Suède, Pays-Bas, Canada et Australie ont aussi indiqué avoir achevé leurs vols d'évacuation.

Emmanuel Macron a affirmé samedi que la France avait déjà évacué 2.834 personnes d'Afghanistan et menait "des discussions" avec les talibans et le Qatar pour poursuivre l'évacuation d'Afghans menacés.

La France et le Royaume-Uni vont plaider lundi à l'ONU en faveur de la création à Kaboul d'une "zone protégée" pour mener des opérations humanitaires, a par ailleurs déclaré le président français à l'hebdomadaire Le Journal du Dimanche.

Les talibans se sont efforcés depuis leur retour d'afficher une image d'ouverture et de modération. Mais beaucoup d'Afghans, souvent urbains et éduqués, redoutent qu'ils n'instaurent le même type de régime fondamentaliste et brutal que lorsqu'ils étaient au pouvoir entre 1996 et 2001.

Leurs craintes sont alimentées par divers témoignages d'Afghans à Kaboul et ailleurs indiquant que des talibans traquent ceux qui ont travaillé avec leurs anciens ennemis.

Vendredi à Doha, Sher Mohammad Abbas Stanikzai, un ancien négociateur taliban dans les pourparlers de paix vendredi, a cherché à rassurer sur le sort des femmes, indiquant qu'elles avaient "le droit inné" de travailler.

A l'ONU, une réunion des membres permanents du Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan a été convoquée lundi.



Selon les derniers bilans de l'attentat de jeudi, 90 morts et 150 blessés ont été recensés dans les hôpitaux locaux

Biden accuse la Chine de cacher des informations cruciales sur l'origine de la Covid-19

Joe Biden a accusé vendredi la Chine de dissimuler des "informations cruciales sur les origines de la pandémie" de Covid-19, après la publication du résumé d'un rapport d'enquête du renseignement américain se révélant toujours incapable de trancher sur la question.

"Le rapport de la communauté du renseignement américain montre que les Etats-Unis sont déterminés à emprunter la mauvaise voie de la manipulation politique", a réagi l'ambassade de Chine aux Etats-Unis dans un communiqué. "Le rapport de la communauté du renseignement se fonde sur une présomption de culpabilité de la part de la Chine, et seulement pour faire de la Chine un bouc émissaire".

Ce rapport classé top secret a été remis cette semaine au président américain, qui avait donné 90 jours aux services de renseignement pour "redoubler d'efforts" afin d'expliquer l'origine de la pandémie.

Selon un résumé rendu public vendredi, les renseignements ont pu conclure que le SARS-CoV-2, le nom scientifique du virus, n'avait pas été développé "comme arme biologique", et n'avait "probablement" pas été conçu "génétiquement".

Mais ils restent divisés entre l'hypothèse d'un premier cas causé par une exposition naturelle à un animal infecté, ou bien ayant résulté d'un accident de laboratoire.

"Des informations cruciales sur les origines de la pandémie existent en Chine, et pourtant depuis le début, des responsables gouvernementaux en Chine oeuvrent pour empêcher les enquêteurs internationaux et les

acteurs mondiaux de la santé publique d'y accéder", a accusé le président américain dans un communiqué.

Dans le détail, quatre agences de renseignement et le Conseil national du renseignement estiment avec "un bas degré de confiance" que la thèse animale est la plus "probable".

Ils s'appuient notamment, pour justifier leur verdict, sur "les nombreux vecteurs pour une exposition animale" existants, ainsi que sur l'ignorance par la Chine de l'existence du virus avant son apparition.

"La communauté du renseignement des Etats-Unis juge que les responsables chinois n'avaient pas connaissance en amont du virus avant le début de l'épidémie", est-il en effet écrit dans le résumé du rapport.

Toutefois, une autre agence de renseignement estime avec "un niveau de confiance modéré" que la thèse d'une fuite de laboratoire est à privilégier, "probablement" via "des expérimentations, la manipulation d'animaux, ou des prélèvements par l'Institut de virologie de Wuhan".

Ici, les experts donnent plus "de poids" au "risque inhérent" des recherches sur les coronavirus, qui étaient en effet conduites à Wuhan. L'hypothèse serait que ces travaux aient pu conduire à l'infection accidentelle d'un employé.

Enfin, "des analystes de trois agences" ne se prononcent pas entre l'une ou l'autre des hypothèses.

Les services de renseignement s'estiment "incapables de prodiguer une explication plus définitive" à l'origine de Covid-19 sans "de nouvelles informations" fournies par la Chine, écrivent-ils.



"A ce jour, la Chine continue de rejeter les appels à la transparence et de cacher des informations, alors même que le bilan de cette pandémie continue de grimper", a blâmé Joe Biden dans son communiqué. "Nos efforts pour comprendre l'origine de cette pandémie ne faibliront pas", a-t-il promis.

Une équipe d'experts internationaux envoyés par l'OMS s'est rendue à Wuhan en janvier 2021 pour une étude "de première phase" sur l'origine du virus. Mais leur rapport, rédigé en collaboration avec des spécialistes chinois, avait été très critiqué.

L'étude estimait que le passage du virus de la chauve-souris à

l'homme via un animal intermédiaire était le scénario le plus probable. Elle jugeait "extrêmement improbable" que le virus provienne d'un laboratoire.

Mi-août, la Chine a rejeté l'appel de l'OMS à une nouvelle enquête sur son territoire.

Déterminer comment le virus, qui a fait plus de 4,47 millions de morts dans le monde, est passé à l'homme est jugé crucial pour tenter d'empêcher la prochaine pandémie.

L'hypothèse d'une fuite d'un laboratoire avait largement été écartée au début de la pandémie par la communauté scientifique.

Mais le fameux animal intermédiaire restant introuvable, cette thèse

était revenue en force dans le débat public américain au printemps.

Mi-mai, une quinzaine d'experts avaient publié une tribune dans la prestigieuse revue Science appelant à la considérer sérieusement.

La communauté scientifique semble toutefois peu à peu de nouveau faire machine arrière. La semaine dernière, dans cette même revue, six scientifiques ont publié un article au titre parlant: "l'origine animale du SARS-CoV-2".

Et dans une autre publication scientifique, Cell, 21 éminents chercheurs concluaient: "Il n'existe actuellement aucune preuve que le SARS-CoV-2 tire son origine d'un laboratoire".

Les Emirats rouvrent les portes aux touristes vaccinés du monde entier

Les Emirats arabes unis ont annoncé qu'ils recommenceraient à délivrer des visas à tout touriste entièrement vacciné contre la Covid-19 à partir de lundi, un mois avant le début de l'Exposition universelle 2020, repoussée d'un an en raison de la crise sanitaire.

La nouvelle mesure intervient dans un contexte de baisse des infections dans ce pays du Golfe riche en pétrole, qui a enregistré moins de 1.000 cas lors de plusieurs jours consécutifs la semaine dernière pour la première fois depuis des mois.

La décision de rouvrir les portes aux touristes vaccinés du monde entier a pour but de "parvenir à une reprise et à une croissance économique durables", a rapporté samedi l'agence de presse officielle WAM.

Pour se rendre aux Emirats, il faudra être entièrement vacciné avec l'un des vaccins approuvés par l'Organisation mondiale de la santé, à savoir AstraZeneca, Johnson & Johnson, Moderna, Pfizer/BioNTech, Sinopharm et Sinovac.

"La décision s'applique aux citoyens de tous les pays, y compris ceux en provenance de pays précédemment interdits", a précisé WAM.

Tout passager se rendant aux Emirats avec un

visa touristique devra obligatoirement faire un test PCR à l'aéroport, a ajouté l'agence.

Les Emirats arabes unis sont constitués de sept principautés, dont la capitale Abou Dhabi et Dubaï, où les mesures contre le coronavirus et les règles de vaccination restent différentes.

La vie est largement revenue à la normale à travers tous les pays, mais les habitants doivent adhérer à des règles strictes de distanciation sociale et doivent porter un masque à l'extérieur et dans les lieux publics.

Avec le lancement en octobre de l'exposition universelle, Dubaï espère faire le plein de visiteurs, après une année et demie marquée par la crise sanitaire.

Avec peu de pétrole et l'économie la plus diversifiée du Golfe, Dubaï a largement misé sur le tourisme et les divertissements ces dernières années.

Dubaï a été l'une des premières destinations touristiques à ouvrir ses portes aux visiteurs internationaux en juillet 2020, en pleine pandémie de Covid-19 qui a paralysé l'industrie du voyage. Abou Dhabi avait fait de même fin décembre.

Au total, le pays a enregistré plus de 715.000 cas de Covid-19, dont plus de 2.000 décès.

Suspension de nouveaux lots du vaccin Moderna au Japon à cause d'une anomalie

Les régions d'Okinawa et de Gunma au Japon ont suspendu dimanche des injections du vaccin Moderna contre la Covid-19 après la découverte de nouveaux lots contaminés, ont annoncé les autorités locales.

Cette décision intervient au lendemain de l'ouverture d'une enquête par le ministère japonais de la Santé après la mort de deux hommes ayant reçu des injections du vaccin Moderna provenant d'autres lots, qui présentaient des impuretés.

La préfecture d'Okinawa, située dans le sud du Japon, a annoncé avoir suspendu les injections dans un important centre de vaccination dans la ville de Naha.

"Nous suspendons l'utilisation des vaccins Moderna contre la Covid-19 car des substances étrangères ont été repérées" dans certains lots, selon un communiqué.

Les lots concernés par cette contamination, détectée samedi à Okinawa, sont différents de ceux suspendus après la découverte d'impuretés dans certaines fioles de ce produit, selon les médias locaux.

La préfecture de Gunma, située au nord de Tokyo, a également indiqué avoir suspendu l'utilisation de lots contaminés. "Nous continuons d'utiliser les lots Moderna qui ne sont pas affectés par l'incident", a précisé un responsable.

Le ministère japonais de la Santé a annoncé samedi une enquête sur le décès, en août, de deux hommes, âgés de 30 et 38 ans, qui avaient reçu une deuxième dose du vaccin Moderna provenant de l'un des trois lots suspendus (soit 1,63 million de doses) par le gouvernement jeudi dernier.

Le ministère a annoncé l'ouverture d'une enquête pour déterminer la cause de leur décès, précisant que "le lien de cause à effet avec la vaccination reste à ce jour inconnue".

"Pour l'instant, nous n'avons aucune preuve que ces décès ont été causés par le vaccin Moderna contre la Covid-19, et il est important de mener une enquête pour déterminer s'il y a un lien", ont déclaré samedi dans un communiqué commun Moderna et Takeda, qui importe et distribue dans l'archipel nippon.

Le dirham s'apprécie de 0,15% face au dollar

Le dirham s'est apprécié de 0,15% face au dollar américain et s'est déprécié de 0,11% vis-à-vis de l'euro, durant la période allant du 19 au 25 août 2021, selon Bank Al-Maghrib (BAM). Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, indique BAM dans son récent bulletin sur les indicateurs hebdomadaires.

Au 19 août 2021, l'encours des avoirs officiels de réserve (AOR) de BAM s'est établi à 300,9 milliards de dirhams (MMDH), en hausse d'une semaine à l'autre de 0,5% et de 2,4% en glissement annuel, précise la même source.

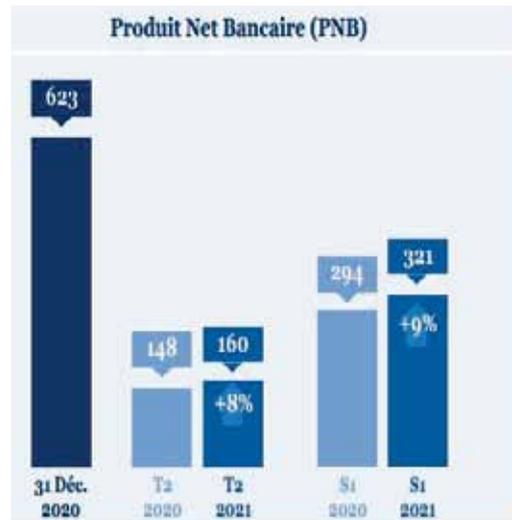
L'encours global des interventions de la Banque centrale ressort à 93,2 MMDH, dont 39,5 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, 29,8 MMDH sous forme d'opérations de pension livrée et de 23,9 MMDH dans le cadre des programmes de soutien au financement de la très petite, petite et moyenne entreprise (TPME), rapporte la MAP.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est établi à 2,8 MMDH et le taux interbancaire s'est situé au cours de cette période à 1,5% en moyenne. Lors de l'appel d'offres du 25 août (date de valeur le 26 août), la Banque centrale a injecté un montant de 39 MMDH sous forme d'avances à 7 jours, relève BAM.

Sur le marché boursier, le Masi a enregistré une hausse de 0,3%, portant sa performance depuis le début de l'année à 12,1%. Cette évolution traduit notamment les appréciations des indices sectoriels des distributeurs de 1,4%, des bâtiments et matériaux de construction (1,1%) et des banques (0,3%). En revanche, ceux des boissons et des services de transport se sont dépréciés de 3,3% et de 0,9% respectivement.

Pour ce qui est du volume global des échanges, il s'est établi à 205,8 millions de dirhams (MDH) contre 380,8 MDH une semaine auparavant. Sur le marché central actions, le volume quotidien moyen s'est établi à 51,1 MDH après 76,1 MDH.

Le PNB du Fonds d'équipement communal en hausse de 9%



Le Produit Net Bancaire (PNB) du Fonds d'équipement communal (FEC) a maintenu sa tendance haussière au terme du premier semestre de 2021. Il s'est accru de 9% par rapport au premier semestre 2020.

Selon les chiffres publiés récemment par la Banque, le PNB s'est établi à 321 MDH à la fin du premier semestre 2021. Ce, « grâce notamment à la qualité du portefeuille de la Banque à date », a expliqué l'institution publique dans un communiqué publié récemment.

Pour rappel, au premier trimestre 2021, le PNB était ressorti à 161 MDH, en progression de 10% par rapport à la même période de l'année précédente.

D'après les indicateurs financiers du FEC au titre du deuxième 2021, l'endettement financier de la Banque a atteint près de 21,5 MMDH au 30 juin 2021.

En prévision des tirages dans le cadre des nouveaux accords de financement signés par la Banque au cours de l'année 2021, le FEC a estimé que le montant des emprunts financiers extérieurs devrait augmenter au cours des prochaines années.

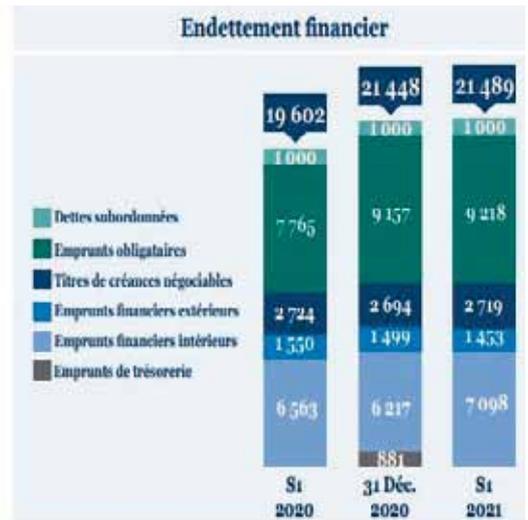
La Banque, qui poursuit la mise en œuvre de sa stratégie financière ouverte sur les financements internationaux, a en effet signé en mars 2021 un accord de prêt de 165 millions de Dollars US avec l'Agence japonaise de coopération internatio-

nale (JICA).

Comme cela a été relevé dans son communiqué, elle « a également contracté en juillet 2021 une nouvelle ligne de crédit d'un montant de 200 millions d'Euros auprès de l'Agence française de développement (AFD) ».

A titre de comparaison, l'endettement financier de l'institution avait atteint 21,5 MMDH au 31 mars 2021. D'après les indicateurs financiers au titre du premier trimestre 2021, il était constitué principalement d'emprunts obligataires et d'emprunts financiers intérieurs qui représentaient alors une part supplémentaire de 70%.

A noter qu'au titre du premier semestre 2021, les décaissements de prêts se sont inscrits



en légère hausse par rapport à la même période de 2020, atteignant près de 1,3 MMDH.

Ces décaissements de prêts ont permis à la Banque de participer principalement au financement de projets portant sur la réalisation d'infrastructures routières.

Ils ont aussi contribué au financement de « la mise en œuvre de programmes de mise à niveau des villes et de développement urbain, notamment pour le renforcement des infrastructures de base, la restructuration des quartiers sous-équipés et l'amélioration de l'offre en matière d'équipements socio-culturels et sportifs », explique la Banque.

De moindre intensité que celui enregistré au titre de la même période de 2020 (1,8 MMDH), les engagements de prêts ont pour leur part atteint un volume de 1,5 MMDH au titre du premier semestre 2021.

A en croire le FEC, de même source, cette tendance aurait un impact sur le volume des décaissements de prêts en 2021.

Soulignons que les créances sur la clientèle s'élèvent à plus de 25 MMDH au 30 juin 2021, soit une augmentation de plus de 8% par rapport à la même période de l'année dernière.

D'après le FEC, « suite à la mise en œuvre de la régionalisation avancée, qui a renforcé le rôle, les compétences et les moyens dévolus aux Collectivités territoriales, le poids des Conseils régionaux dans le total

des créances de la Banque est en augmentation continue ». Celui-ci est ainsi passé de 9% à fin 2015, à 21% à fin 2018 et à 30% au 30 juin 2021.

A titre de rappel, les engagements de prêts contractualisés au terme du premier trimestre 2021 s'étaient élevés à 794 MDH dont plus de 81% avaient été accordés « aux Conseils préfectoraux et provinciaux et aux Conseils régionaux, respectivement à hauteur de 51% et 30% ».

Comme l'avait relevé la banque dans sa précédente note, ces financements avaient « principalement concerné la réalisation de projets d'infrastructures routières, notamment dans le cadre du Programme de réduction des disparités territoriales et sociales (PRDTS) en milieu rural ainsi que de projets visant le renforcement des infrastructures sportives en milieu péri-urbain et rural ».

S'agissant des décaissements de prêts, les indicateurs du premier trimestre 2021 faisaient état d'une légère hausse de 2% par rapport à la même période de l'année précédente. Ils s'étaient ainsi élevés à 774 MDH.

Précisons que le niveau d'activité de prêts au cours du T1 2021 avait permis à la Banque d'enregistrer une progression de 8% des créances sur la clientèle qui avaient atteint plus de 25 MMDH, correspondant à un accroissement de près de 2 MMDH en glissement annuel.

Alain Bouthiry

En légère hausse par rapport au S1 2020, les décaissements de prêts ont atteint près de 1,3 MMDH au premier semestre



Baisse du chiffre d'affaires consolidé de Taqa Morocco à fin juin

Le Groupe Taqa Morocco a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 3,46 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2021, en baisse de 13,7% par rapport à la même période de 2020.

Dans un communiqué sur ses indicateurs financiers, Taqa Morocco attribue cette évolution, principalement, à la réalisation de la révision majeure planifiée de l'unité 6 pour une durée de 61 jours contre 70 jours initialement prévus.

Il s'agit également d'une bonne performance opérationnelle de l'ensemble des Unités tenant compte du plan de maintenance et particulièrement de la réalisation de la révision majeure de l'unité 6 ainsi que de la diminution des frais d'énergie consécutive à l'évolution du prix d'achat du charbon sur le marché international.

Par ailleurs, le communiqué fait état d'investissements consolidés de 176 millions de dirhams (MDH) au titre des six premiers mois de l'année en cours. Ils comprennent principalement la révision majeure de l'Unité 6 ainsi que des projets de maintenance des Unités.

S'agissant de l'endettement net consolidé, il a enregistré une baisse de 16,5% à près de 6,85 MMDH, suite aux remboursements de la période. Sur le seul deuxième trimestre, le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint 1,55 MMDH, contre 2,13 MMDH au T2-2020 compte tenu de la réalisation de la révision majeure de l'Unité 6. Les investissements consolidés se sont chiffrés, quant à eux, à 174 MDH.

Bonnes performances des ports en 2020

Les ports gérés par l'Agence nationale des ports (ANP) ont enregistré de bonnes performances en 2020, et ce malgré la crise sanitaire mondiale, selon l'Observatoire de la compétitivité des ports marocains (OCPM).

"En dépit de la crise sanitaire mondiale, de bonnes performances ont été enregistrées en 2020, au niveau des ports gérés par l'ANP, notamment en matière d'amélioration des indicateurs de la manutention et du traitement du passage des principales marchandises dans les ports, de maîtrise de séjour des navires aux ports et de poursuite des travaux de dématérialisation et de simplification des procédures de transit

portuaire via le guichet unique etc", indique l'OCPM qui vient de publier son rapport sur la performance portuaire 2020.

Ce résultat est le fruit de la convergence des visions et de la synergie des efforts de tous les acteurs de l'écosystème portuaire, de la poursuite de la politique des grands chantiers dans le domaine des infrastructures portuaires et du déploiement de la stratégie de transformation digitale des ports "Smart Port", à travers l'OCPM, le guichet unique du commerce extérieur Portnet et les autres solutions digitales de l'ANP, explique la même source.

Le rapport rappelle également que le trafic transitant par les ports gérés par l'ANP a atteint un volume global de 92,5 millions de tonnes (MT) au terme de l'année 2020, après 88 MT en 2019, marquant ainsi une hausse de 5,1% par rapport à l'année 2019, rapporte la MAP.

Par nature de flux, les importations ayant transité par les ports gérés par l'ANP, au titre de l'année 2020, se sont établies à 56,1 MT, contre 53,8 MT en 2019, en hausse de 4,4% par rapport à l'année précédente, note la même source, relevant que cette évolution est due principalement à la hausse des importations des céréales (+34,4%), du soufre (8,8%), de l'acide sulfurique (+29,6%) et de l'ammoniac (+17,5%).

D'autres trafics ont été fortement impactés par la crise sani-



taire mondiale, notamment le trafic conteneurisé (une baisse de 5,7% en tonnage et une baisse de 4,5% en EVP (ndlr: équivalent vingt pieds)), les hydrocarbures (-11,5%) et les produits sidérurgiques (-11,1%).

La valeur des importations a connu un repli de 14,1%, en se chiffrant à 422 milliards de dirhams (MMDH) au terme de l'année 2020, précise le rapport de l'Observatoire.

S'agissant des exportations, elles ont progressé de 7,6%, par

rapport à l'année précédente, avec un volume d'environ 33,5 MT. Cette variation s'explique essentiellement par la hausse des exportations des engrais (+34,3%) et du phosphate (+4,3%).

Les exportations de la barytine, du sel et de l'acide phosphorique ont, par contre, enregistré des baisses respectives de 64,9%, 78,7% et 9,2%. Le trafic conteneurisé a enregistré une hausse de 3,8% en tonnage (3,9 MT) et une baisse de 2,9% en EVP (517.556

EVP).

En valeur, les exportations des biens se sont chiffrées à 263 MMDH au terme de l'année 2020, en repli de 7,5% par rapport à l'année précédente, note le rapport.

En outre, l'activité du cabotage s'est chiffrée à 2,9 MT au terme de l'année 2020, en baisse de 7,2%, due principalement au recul du trafic conteneurisé en tonnage (-3,3%), des hydrocarbures (-12,6%) et du clinker (-57,6%).



Amélioration des indicateurs de la manutention et du traitement du passage des principales marchandises

La BVC dans le vert du 23 au 27 août



La Bourse de Casablanca a clôturé la période allant du 23 au 27 août 2021 dans le vert, l'indice global composé de toutes les valeurs de type action, Masi, gagnant 1,41% à 12.784,69 points.

Au terme de cette semaine, le Morocco Stock Index 20 (MSI20), composé des 20 entreprises les plus liquides, a avancé de 1,65% à 1.045,56 points et le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu, a pris 1,47% à 10.397,21 points.

L'indice de référence Environnement, Social et Gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10" a grimpé de 1,75% à 961,52 points,

rapporte la MAP.

Au volet international, le FTSE CSE Morocco 15 et le FTSE Morocco All-Liquid ont terminé la semaine sur des gains respectifs de 1,6% à 12.099,09 points et de 1,57% à 10.907,8 points.

Sur le plan sectoriel, 20 indices ont clôturé en hausse, tandis que quatre autres ont affiché grise mine. Ainsi, le secteur de la "Sylviculture et papier" s'est envolé de 6,74%, devançant les "Distributeurs" (4,59%), les "Matériels, logiciels et services informatiques" (2,86%) et l'"Electricité" (2,5%).

Le volume global des échanges de la période a atteint plus de 374,166 millions de dirhams

(MDH) et la capitalisation a dépassé les 656 milliards de dirhams (MMDH).

Attijariwafa Bank a été l'instrument le plus actif avec 57,013 MDH, soit 15,35% du volume d'échanges, devant Itissalat Al-Maghrib (9,03%) et Salafin (9,02%).

Durant cette période, les meilleures performances hebdomadaires ont été l'œuvre de S.M Monétique (10,52%), M2M Group (8,2%), Promopharm S.A (8,11%) et Med Paper (6,74 %).

Les plus fortes baisses ont été accusées par Zellidja (7,74%), SNEP (7,39%), Sothema (5,53%) et Réalisations mécaniques (3,75%).

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

Horaires des passages de l'USFP sur les chaînes nationales



الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية يتوجه إلى المواطنين و المواطنين، على قناة تامازيغت. على الأوقات الآتية :



السبت 04/09/2021
على الساعة 19h30

ضيف النشرة

الجمعة 03/09/2021
على الساعة 19h30



الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية يتوجه إلى المواطنين و المواطنين، على قناة **صدي 1**. على الأوقات الآتية :



الأحد 05/09/2021
على الساعة 23h30



الجمعة 03/09/2021
على الساعة 20h30

ضيف النشرة

الخميس 02/09/2021
على الساعة 20h00



الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية يتوجه إلى المواطنين و المواطنين، على القناة الثانية. على الأوقات الآتية :



الأحد 07/09/2021
على الساعة 21h15



الخميس 02/09/2021
على الساعة 12h45



الاثنين 30/08/2021
على الساعة 20h15

ضيف النشرة

الأحد 07/09/2021
على الساعة 21h15



الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية يتوجه إلى المواطنين و المواطنين، على قناة **الأولى**. على الأوقات الآتية :



الاثنين 06/09/2021
على الساعة 23h00



الاربعاء 01/09/2021
على الساعة 21h00

ضيف النشرة

الاربعاء 01/09/2021
على الساعة 13h00



Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

L'appel des candidats ittihadis

Il est grand temps d'en finir avec la mauvaise gouvernance qui sévit au Grand Casablanca depuis 2002

«**A** l'USFP, on ne croit ni à des solutions miracles ni aux belles promesses. Nous croyons plutôt qu'une participation élargie des citoyens aux élections et l'affrontement de la prévarication ou l'achat des voix demeurent la seule issue pour ouvrir les perspectives de l'espoir et du changement et pour créer les conditions d'un nouvel avancement basé sur la solidarité et l'équité et en mesure d'inventer de nouvelles solutions et manières de financement, de dépense, de planification, de programmation, d'évaluation et de contrôle à même d'assurer l'équilibre et l'interaction entre la légitimité démocratique représentative et l'efficacité technocratique», tel est le message adressé par les têtes de listes et autres candidats usfpéistes aux prochaines échéances électorales à la population du capitale économique.

Réunis samedi dernier au secrétariat régional du parti à Casablanca, ces derniers estiment que l'accentuation et l'aggravation des dérives, des lacunes et des faiblesses au niveau de la gouvernance locale (notamment en ce qui concerne l'aménagement, l'habitat, le domaine communal, les appels d'offres, la gestion déléguée et la déficience du système de contrôle, de suivi et d'audit), confirment clairement, d'une part, la vulnérabilité de la qualification politique, juridique et morale d'un certain nombre d'acteurs locaux. Et d'autre part, la non satisfaction des citoyens et leur désintérêt vis-à-vis des élections.

Pour les candidats usfpéistes, le système de gouvernance au niveau de la ville de Casablanca exige aujourd'hui une révision radicale à même de créer une rupture avec certaines manières de faire et avec cer-



taines élites politiques qui ont atteint leurs limites et qui ont démontré leur incapacité à doter le Conseil de la ville d'une classe dirigeante démocratique et forte avec des élus compétents, intègres et capables d'élaborer et de mettre en place des programmes de développement local. « Nous constatons des régressions à tous les niveaux. Les dernières inondations qui ont frappé la ville ont démontré la faiblesse des infrastructures et des équipements », a souligné Mohammed Mouhib, tête de liste des élections parlementaires



Il y va de la participation et de la volonté des citoyens

à la préfecture d'arrondissements de Hay Hassani. Même son de cloche de la part d'Ibrahim Rachidi, tête de liste à Anfa, qui a relevé le manque d'avancées au niveau des services, des équipements et des structures et ce depuis 2002. Selon lui, l'arrêt de plusieurs projets a eu pour conséquences la détérioration de la situation de certains secteurs comme c'est le cas pour le transport, le logement, entre autres, tout en indiquant qu'il y a une dilapidation des deniers publics notamment au niveau de l'usage du parc automobile des communes, de consommation du gazoil et des indemnités.

Que proposent les candidats usfpéistes comme alternative ? Pour en finir avec cette situation d'inertie et de vulnérabilité, l'USFP recommande une série de mesures d'urgence.

1- Faire de la commune une plateforme ou une institution de dialogue régulier et continu avec la population et l'adoption d'une politique de concertation concernant les projets et les grandes orientations du

développement local

2- Créer des relations nouvelles et efficaces avec les partenaires institutionnels, les associations, le secteur privé, les institutions universitaires et celles de recherche scientifique, et tirer profit des expériences réussies de villes performantes au niveau national et international

3- Renforcer et contrôler les services soumis aux sociétés de gestion déléguée et celles de développement et adopter une politique de contractualisation avec les établissements publics nationaux et le secteur privé national, afin d'atteindre une bonne gestion des services publics locaux, de réduire les coûts et d'attirer des acteurs qualifiés, notamment dans les secteurs des transports urbains, de l'hygiène, de l'électricité, de l'eau et de l'assainissement liquide

4- Organiser l'administration communale de la ville d'une manière maîtrisée et productive et faciliter l'accès à ladite administration en adoptant des techniques modernes de numérisation et de communication

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques



Ph : Haytam Raghib

5- Développer des services publics, notamment numériques, qui facilitent les démarches administratives et les rendent plus transparentes

6- Améliorer le climat des affaires en simplifiant et en digitalisant les procédures et en facilitant l'accès à l'immobilier industriel à des prix symboliques

7- Créer des fonds locaux pour soutenir les petites entreprises et les coopératives

8- Attirer les grands projets et investissements afin de créer de nouvelles opportunités d'emploi

9- Organiser les marchés communs, et concéder un nouveau rôle au marché de gros des légumes et fruits de la ville

10- Réhabiliter les anciennes zones industrielles et les unités industrielles délaissées en les transformant en complexes culturels et sportifs

11- Créer plus de zones industrielles en partenariat avec d'autres acteurs et leur commercialisation à des prix préférentiels pour les investisseurs

12- Contribuer au développement d'industries à forte valeur ajoutée dans les domaines du numérique en cohérence avec le futur rôle de Casablanca en tant que pôle économique mondial

13- Contribuer au développement de l'économie de la connaissance en créant un pôle spécialisé de renommée mondiale

14- Adopter une politique fiscale locale, à même, à la fois, de mobiliser le potentiel fiscal et de le développer, de collecter les ressources financières tout en révisant l'augmentation excessive de la pression fiscale

15- Elaborer une nouvelle poli-

tique d'aménagement d'espace et la définition claire et productive des règles de construction tout en s'engageant à les mettre en œuvre ainsi que la réhabilitation du patrimoine urbain dans tous les quartiers anciens et l'adoption d'une architecture à la hauteur du positionnement mondial de la ville

16- Accorder un intérêt à l'environnement quotidien du citoyen (espaces verts, routes, chaussées, éclairage public) et prendre soin des mosquées et des écoles coraniques ainsi que des cimetières, organiser des installations funéraires, et développer la culture de préservation de l'environnement

17- Construire des installations de proximité à dimension sociale dans tous les arrondissements et offrir des programmes et services aux enfants, aux jeunes, aux personnes âgées, aux retraités et aux personnes ayant des besoins particuliers.

18- Intégrer le développement sportif, culturel et artistique au cœur de l'action communale et allouer des fonds pour cela à raison d'au moins 10% du budget annuel de la commune

19- Encourager les théâtres de quartier et les équipements culturels de proximité

20- Intensifier le rythme d'organisation des festivals culturels à caractère local, national et international

21- Offrir des programmes d'aide aux familles nécessiteuses et aux personnes à besoins spécifiques basés sur le principe de solidarité sociale- qui est un pilier fondamental de notre identité marocaine- à hauteur de 5% du budget communal.

22- Faire face aux changements climatiques et à la pollution crois-

sante que connaît la ville en augmentant les espaces verts, en ajoutant des ceintures vertes autour de la ville tout en prenant des mesures pratiques pour mettre en place des transports publics respectueux de l'environnement et davantage d'usines de traitement et de recyclage des déchets solides et en réutilisant les eaux usées dans l'irrigation des jardins publics.

23- Donner de l'intérêt au patrimoine urbain et historique de la ville tout en l'exploitant sur le plan culturel et touristique.

24- Contribuer à résoudre le problème des maisons menaçant ruine dans plusieurs quartiers de la ville

25- Contribuer à résoudre le problème des bidonvilles restants de la ville et autres formes d'habitat inapproprié

26- Intensifier les réseaux de transports publics à partir des zones résidentielles vers les zones de travail dans la ville et sa banlieue

27- Créer plus d'incubateurs qui accompagnent les petites entreprises au profit des jeunes et des femmes

28- Éliminer toutes les formes de marginalisation touchant la périphérie des villes en améliorant les infrastructures, les routes, l'éclairage et la sécurité

29- Créer plus de logements sociaux à bas prix au profit des classes moyennes et leur fournir les équipements, les transports et la sécurité nécessaires dans le cadre de partenariats directs avec les promoteurs immobiliers et lutter contre toutes les formes de spéculation immobilière

30- Construire plus de parkings souterrains dans les zones densément peuplées

31- Développer et moderniser le front de mer dans la perspective

d'une nouvelle vision touristique

32- Contribuer à la modernisation du port de Casablanca et à son expansion.

Pour les candidats usfpistes, ces mesures restent insuffisantes vu l'énormité des tâches et les limites des capacités et des qualifications.

Toutefois, ils soutiennent que l'adoption d'une gestion administrative démocratique et efficace qui assure la cohérence et l'intégration des rôles de tous les organes et services impliqués dans la gestion des affaires de la ville, permettra de faire face aux obstacles et aux carences profondes, et de placer notre ville au centre de la dynamique économique, sociale et culturelle, pour devenir, à la fois, un pôle économique et financier, à l'échelle régionale, nationale et internationale et un pôle de rayonnement culturel, un modèle de solidarité sociale et un cadre propice pour la vie et le bien-être. « Nous pensons que la mauvaise gestion communale n'est pas une fatalité, et que les Casablancais peuvent réaliser le progrès et le développement auxquels ils aspirent », a noté Mohammed Mouhib. Et de conclure : « Le vote électoral représente une autorité déterminante pour créer des raisons d'espérer et d'établir un projet de développement moderne qui donne une impulsion forte au mouvement de réforme et à la croissance économique, sociale et culturelle de notre ville. L'USFP, en faisant avancer cette vision, appelle tous les habitants de Casablanca à une participation massive à ce processus électoral collectif, régional et législatif. Contribuons fortement au lancement d'un nouvel horizon en luttant contre tous les facteurs d'échec, de désespoir et de frustration ».

Hassan Bentaleb

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

Union socialiste des forces populaires

Commission du programme électoral

Volet social

L'éducation-formation, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique

Dans une rétrospective de la littérature éducative universelle, notamment dans les époques modernes et les sociétés contemporaines, il ressort que l'éducation et l'enseignement se révélaient être le pilier du progrès dans tous les domaines et en tout état de cause le titre de la prospérité civilisationnelle et de la libération humaine. Les expériences humaines en Occident de même qu'en Orient développé (la Chine, le Japon, la Corée du Sud, Singapour) ont montré que la promotion de l'enseignement avait toujours constitué le facteur principal à même d'enrayer le sous-développement et d'intégrer le club des pays avancés. Ces mêmes expériences ont également montré que l'échec des politiques de l'enseignement dans les pays en voie de développement est et restera indéniablement l'obstacle principal qui entrave la progression de l'homme et de la société.

C'est pour cette raison que l'USFP a toujours estimé que la question de l'enseignement devait être au cœur de son combat pour la libération, la démocratie et le développement depuis sa naissance, particulièrement depuis le congrès exceptionnel de 1975. C'est ainsi que l'enseignement s'est avéré une avant garde essentielle du militantisme de même qu'il s'est érigé en préoccupation fondamentale de tous les Ufpistes, hommes et femmes dont certains ont largement contribué à l'analyse de la situation de l'enseignement et de l'éducation et à émettre des propositions d'options propices. Leur travail a concerné, là-dessus, la lutte pour le droit de tous les Marocains à l'enseignement et la formation sans distinction territoriale ou sociale. Il faut rappeler, à ce propos que l'USFP est fermement attachée à la gratuité de l'enseignement en tant que droit du peuple marocain et qu'engagement contractuel de la part de l'état envers la société. Le parti affirme que l'effacement des disparités sociales passe par l'égalité des chances dans l'enseignement pour permettre aux enfants du peuple d'acquérir les outils de la connaissance de la même manière, tout en adoptant les programmes et les démarches qui favorisent l'appropriation des mécanismes de la culture rationnelle et critique et la mise à la disposition des nouvelles générations les outils et les clefs de leur adhésion à la révolution scientifique actuelle et future.

Par ailleurs, il convient de souligner que les contributions de l'USFP dans le développement de l'éducation ne se sont pas

limitées à l'action politique et la revendication de la réforme mais se sont étendues à la participation effective, qualitative et sûre au débat public autour de la question de l'enseignement, au sein de tous les colloques nationaux et à travers toutes les institutions constitutionnelles, sociales et syndicales, en tant que formation de l'opposition mais aussi par le biais des départements gouvernementaux suite à l'avènement du gouvernement d'alternance consensuelle dans lequel l'USFP a eu la responsabilité de la gestion des affaires éducatives pendant une décennie parallèlement à l'action du syndicat national de l'enseignement supérieur et du syndicat national de l'enseignement.

C'est ainsi que le parti a pris part à la préparation et l'application de plusieurs lois-cadres relatives à la réforme du système de l'enseignement et la formation telles la charte nationale de l'éducation formation qui a consolidé la régionalisation de la loi 07/00 et a posé les fondements de l'autonomie de l'université à travers la loi 01/00 et de la vision stratégique de l'éducation formation et recherche scientifique 2015-2030 pour laquelle a été promulguée la loi cadre 15/17.

Et en dépit de tous les efforts déployés par les gouvernements qui se sont succédés depuis deux décennies, le système éducatif souffre toujours de véritables dysfonctionnements dont les répercussions se sont accentuées et ont révélé davantage la vulnérabilité des conditions économiques et sociales, issue de la prolifération de la pandémie de la Covid 19 qui a impacté durement la vie scolaire et universitaire. Ainsi, la situation éducative actuelle avec tous les indices négatifs qui s'en dégagent au niveau de l'apprentissage, la créativité, la recherche scientifique, l'innovation nécessite une nouvelle conception prenant en compte les principes de base de notre culture socialiste démocratique et moderniste, une conception découlant d'une analyse objective et scientifique de tout ce qui est incohérent et qui aspire à la progression de ce système qui permette de relever le défi civilisationnel dans sa globalité. Partant de ce constat, l'USFP avance une perception stratégique intégrée qui puisse garantir l'interaction entre les composantes essentielles du système (l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur, la recherche scientifique) et incarner le processus éducatif aux étapes continues pour le citoyen à vie.

Cette perception nécessite des réformes

fondamentales s'appuyant sur les dispositions constitutionnelles et les principes de la justice sociale et la solidarité sociétale. Elle doit être également en mesure de concrétiser les solutions convenables répondant aux problématiques posées aussi bien au niveau de l'encadrement pédagogique qu'au niveau de la gestion administrative et financière mais aussi au niveau de la consolidation des équipements et infrastructures matérielles et numériques.

I- Indices inquiétants freinant la promotion du système :

- La proportion d'accès à l'enseignement primaire ne dépasse guère 50% avec une disparité manifeste entre les mondes urbain et rural à cause de la faiblesse de la demande en milieu rural, notamment en ce qui concerne l'inscription des filles.

- Faiblesse du budget d'investissement dans l'enseignement scolaire public (l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire collégial, l'enseignement secondaire professionnel, les classes d'enseignement extrascolaire). Le taux n'en dépasse guère 9% avec un abandon scolaire flagrant dépassant 300 mille départs chaque année.

- Un taux important du phénomène du redoublement (9,8% primaire, 23,6% collégien, 12,8% secondaire professionnel) et également de celui de l'interruption (0,6% primaire, 10,7% secondaire collégien, 9,1% secondaire professionnel).

- Le nombre des étudiants qui accèdent à l'enseignement supérieur demeure très insignifiant, seulement un million 80 mille bacheliers accédant à l'enseignement supérieur et c'est une proportion très faible si l'on tient compte du taux de la population dont l'âge se situe entre 18 et 24 ans, de 17% soit situation 1 million sur 8 million.

- Une distribution universitaire inégale et non uniforme. En effet, entre 12 universités publiques, une seule région détient 3 universités (Rabat, Kénitra et Fès-Meknès) alors que l'université Ibn Zohr à Agadir dessert 5 régions (Souss-Massa, Deraâ-Tafilalet, Guelmim Oued Noun, Laâyoune-Saquia Hamra,

Dakhla Oued Eddahab).

- Des cursus multiples provoquant une dispersion de la formation dans l'enseignement supérieur 92% des bacheliers intègrent l'université : 85% s'inscrivent dans les établissements à polarisation ouverte (Facultés des lettres, de droit, des sciences) et n'intègrent les établissements à polarisation limitée que 7% alors que les établissements de la formation des cadres concernant 17 ministères se contentent de recevoir 3%. Le secteur privé, quant à lui accueille 5% dans le cadre de partenariats.

- L'encadrement administratif à l'interieur des établissements universitaires oscille entre le niveau le plus bas illustré par 14 étudiants pour chaque cadre administratif (Université Mohammed V de Rabat) et la limite la plus élevée de 278 étudiants pour chaque administrateur (université Ibn Zohr d'Agadir).

- Faiblesse du financement réservé par l'Etat pour la recherche scientifique qui ne représente que 0,8% du PIB.

II- Une action en deçà du niveau des aspirations

- Absence de portée stratégique uniforme dans la réforme du système éducation et formation et adoption de multiples programmes parfois sporadiques et souvent divergents, sous la pression du souci du traitement urgent et improvisé des problèmes conjoncturels en dehors de toute vision globaliste à long terme.

- Précarité de l'orientation régionale réelle en matière de méthodologie de la réforme éducative et de la gestion du système éducation formation du fait que la politique de l'enseignement manque de mécanismes effectifs fondés sur la consolidation de la décentralisation à même de permettre à l'administration régionale de présenter ses projets locaux spéciaux parmi les objectifs nationaux généraux.

- Absence d'un cadre juridique uniforme et global de l'enseignement élémentaire conjuguée à la difficulté de procéder à un contrôle précis des données statistiques relative à l'enseignement primaire et élémentaire à cause de leurs contradictions selon les

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

sources et la diversité des parties intervenantes (ministère de l'Éducation nationale 8,5%, ministère des Habous et Affaires islamiques 7,83%, les associations et l'entraide nationale 7,17%).

- Une disparité flagrante quant au respect du cahier de charges relatifs à l'enseignement scolaire privé qui dispose de la nécessité de réserver des espaces qui respectent les conditions de la sécurité de l'hygiène et l'enseignement. De même qu'il existe une grande anarchie en matière de tarification des redevances scolaires et une absence d'un statut spécial des cadres.

- Multiplicité des systèmes de la formation professionnelle et des secteurs intervenants à côté de l'absence de ponts réels entre la formation professionnelle et l'enseignement général (scolaire et universitaire) et de la précarité d'une planification qui prenne en compte les besoins du marché de l'emploi à l'échelon national et au niveau régional.

- Une proportion d'encadrement inégal entre les différents établissements universitaires, ce qui est non conforme aux dispositions constitutionnelles qui assurent le droit à une bonne formation à la disposition de tout le monde, ce qui n'est pas disponible dans le contexte actuel de la formation dans le domaine de l'enseignement supérieur.

- Une situation pédagogique instable, le Maroc ayant adopté au début de l'année universitaire 2003-2004 un nouveau système d'études, de matières et de filières qui a connu des changements techniques sans une véritable évaluation des années 2007, 2009 et 2014 et est soumis aujourd'hui au changement en érigeant le système du « Baccalaurios » (licence) qui augmentera la durée de formation de 3 à 4 ans.

- Absence d'une vision globaliste de réforme pédagogique en matière d'enseignement supérieur dans le cadre d'un statut qui ne motive pas les titulaires du doctorat pour exercer la fonction de professeur chercheur au moment où le collectif de l'encadrement et de la recherche connaît un vieillissement (au cours des quatre années prochaines – soit aux limites de 2025, 50% des professeurs chercheurs seront mis à la retraite).

- Une loi qui n'arrive pas à franchir le palier de la bonne gestion du système de l'enseignement supérieur au niveau des universités et des établissements avec la présence de structures ne parvenant pas à fournir une action efficiente. Le nombre des représentants dans quelques conseils d'universités atteint 90 membres en plus de la présence formelle de membres étrangers à la structure économique et sociale, contrairement à l'objectif fixé dans la loi.

- Absence d'une stratégie claire de la recherche scientifique au niveau des universités et des établissements qui leur sont affiliés.

De ce fait, des recherches sont effectuées dans des laboratoires créés par des initiatives individuelles ou par des groupes limités. Et en dépit de la

mise en œuvre en 2006 de systèmes pour l'organisation des équipes, des laboratoires et des centres de recherche ces systèmes ne parviennent pas, hélas, à atteindre le niveau préconisé en l'absence d'un réel financement et d'équipements complémentaires. Cela a conduit à la réalisation de la majorité des recherches scientifiques dans le cadre de la coopération avec les laboratoires étrangers

- Absence d'une véritable participation de la vie estudiantine dans le système général de l'enseignement supérieur alors que la loi 01/00 lui a réservé une rubrique entière en plus de la précarité des structures d'accompagnement, la faiblesse, de la couverture sociale de tous les étudiants et l'existence de réelles problématiques quant aux bourses et aux résidences universitaires.

III- Suggestions de l'USFP pour un système moderne juste et ouvert

1- Modernisation de l'enseignement élémentaire

- Harmonisation de l'appellation. Cette étape éducative doit être basée sur une vision renouvelée, unifiée, cohérente et moderne de l'enseignement élémentaire auprès de tous les intervenants contrairement à la qualification actuelle. Enseignement élémentaire, traditionnel, enseignement élémentaire moderne, enseignement élémentaire public.

- Lier l'enseignement élémentaire à l'enseignement primaire dans le cadre d'un enchaînement éducatif complémentaire tout en mettant en place une échelle standardisée s'appuyant sur une vision éducative à même de garantir l'excellence.

- Allouer des ressources financières suffisantes car le financement de l'enseignement élémentaire, c'est un investissement à haute rentabilité, personnelle, sociale, économique et non seulement une charge sociale.

- Le financement de l'enseignement élémentaire fait partie des responsabilités de l'Etat. Il est gratuit pour les ménages dans les établissements publics de même que lui est réservé un pourcentage suffisant du budget général de l'Etat, et ce afin de garantir l'égalité des chances, l'équité, du fait que cette étape constitue un investissement et le pilier de toute réforme.

- Accélérer le rythme de la généralisation de l'enseignement élémentaire à travers toutes les zones rurales qui souffrent d'insuffisances dans la matière, le développer au niveau local et régional conformément aux nécessités de l'excellence, et ce en investissant comme suit :

- aménagement du temps éducatif et de la couverture périodique en fonction des conditions atmosphériques et de l'accessibilité géographique.

- Utilisation des espaces à même d'exercer ce modèle d'éducation

- Une bonne habilitation des cadres

exerçant cette fonction aux moyens qui conviennent aux conditions de ces zones et aux besoins des enfants.

- Conduire les collectivités locales à assumer leurs responsabilités pour une réelle promotion de l'enseignement élémentaire en le généralisant et en améliorant ses services.

- Mise en œuvre de mesures incitatives pour encourager l'enseignement élémentaire s'adressant aux enfants issus des couches sociales les plus vulnérables.

- Mise en place d'un système de formation dans le secteur de l'enseignement élémentaire basé sur les nécessités de l'éducation avant la scolarité et concentrer la formation sur les métiers et spécialités suivantes : l'éducation, la gestion, la direction, la supervision, l'encadrement, le contrôle, les consultations, la production scientifique et pédagogique.

- Elaboration d'un statut complémentaire incitatif aux métiers de l'enseignement élémentaire et adoption de la formation essentielle et continue en plus de la mise en place d'un système informatique pour la gestion administrative, financière et pédagogique en vue d'emmagasiner les expériences et coordonner les efforts des acteurs du domaine.

2- Le perfectionnement de l'enseignement scolaire public :

- Adoption de moyens et de procédés éducatifs convenables qui encouragent le développement des aptitudes de l'enfant et ses suffisances d'enseignement et d'apprentissage tout en œuvrant à l'ouverture personnelle et au développement de sa conscience sanitaire, sociale, culturelle, des valeurs écologiques.

- Accorder la priorité aux enseignants et à l'ensemble des éducateurs qui contribuent à l'opération d'apprentissage, et ce en améliorant leurs conditions matérielles et en enrichissant leurs connaissances et leurs expériences éducatives par le biais de formations ciblées et continues.

3- Une organisation plus efficace de l'enseignement scolaire privé.

- Elaboration d'un programme stratégique, ambitieux et participatif en vue d'une intégration plus efficace du secteur privé scolaire et formatif dans le dispositif général de l'éducation et la formation.

- Reconsidérer le partenariat entre le secteur public et le secteur privé dans le domaine de l'éducation et de la formation dans le but de développer des rapports plus engagés et plus équilibrés fondés sur l'accompagnement pédagogique et technique.

- Rehausser les capacités des ressources humaines en assurant au profit des cadres de l'enseignement privé une formation essentielle dans les centres régionaux des métiers d'instruction dans le cadre de partenariats régionaux entre les académies régionales et les associations professionnelles du secteur privé.

- Intégrer les établissements privés parmi les catégories bénéficiaires des

programmes et sessions de formation continue qui devraient être développés par le secteur de l'éducation nationale au niveau national, régional et provincial.

- Mise en œuvre d'une « charte de l'instituteur » de l'enseignement privé afin de permettre aux cadres éducatifs et administratifs qui y travaillent de jouir d'une situation morale et matérielle cohérente et autonome.

- Offrir la possibilité aux établissements privés de bénéficier des services de contrôle pédagogique et d'orientation éducative, sur le même pied d'égalité que les établissements d'enseignement public.

- Révision du cadre juridique de l'enseignement privé et développement de ses dispositions par le biais d'un débat global et audacieux associant les associations professionnelles à même de préserver les intérêts des investisseurs.

4- Promotion de la formation professionnelle

Prise de nouvelles mesures visant à diversifier les filières de la formation professionnelle, consolider son action et son encadrement et garantir son excellence. Tout cela s'inscrit dans l'objectif d'absorption de la demande grandissante des catégories ciblées, d'une part, et de conformité avec les nécessités de la vie professionnelle et les exigences du marché de l'emploi, d'une autre.

- Innovation d'un système rationnelle de ponts et de passages entre les niveaux de la formation professionnelle et les cycles de l'enseignement secondaire et supérieur dans le but de consolider la position des établissements dans le sens de préparer les capacités techniques et professionnelles à la lumière des premières nécessités de l'économie nationale.

- Adoption d'une conception élargie de l'opération d'enseignement qui ne se limite pas à l'espace fermé de l'établissement de la formation mais tend à élargir les domaines de l'enseignement pour englober les activités possibles hors salle de classe, tout en orientant le système professionnel vers la réalisation d'une interaction positive avec le monde économique et social.

- Soutenir le partenariat avec les acteurs économiques et financiers afin d'assurer une plus grande ouverture du système d'enseignement sur son périmètre économique avec l'intégration du monde de la production dans la mise en place des programmes de la formation professionnelle et l'esquisse d'une carte régionale relative aux différents domaines de la formation professionnelle.

- Exercice de la réforme du système d'orientation à l'intérieur du système de la formation professionnelle à travers l'amélioration et la rationalisation des opérations d'orientation de manière à réaliser une sorte d'équilibre entre les filières selon les besoins sociétaux et à assurer une meilleure conformité avec les exigences du périmètre économique et social.

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

5- Promotion du système de l'enseignement supérieur :

- Concevoir que la réforme pédagogique en enseignement supérieur est intimement liée à la réforme éducative des différents cycles d'enseignement primaire, collégien et secondaire.

- adoption de l'évaluation continue de toute réforme éducative en cohésion avec les objectifs qui lui sont assignés car il est impérieux de fonder toute réforme sur cette évaluation en prenant en compte l'accumulation de la continuité dans le temps.

- se démarquer de l'approche « économique » du fait que l'enseignement est un service public qui se croise avec tous les autres services sociaux de même que c'est un droit humain.

- nécessité d'implication de tous les concernés par toute perspective de réforme, y compris les enseignants, les administratifs, les étudiants et la société civile.

- mise en place d'une carte équitable de la distribution géographique relative aux établissements universitaires supérieurs et élargissement de leur couverture territoriale en totale conformité avec l'aménagement du territoire national et selon une conception prévisionnelle et une planification futuriste quant à la création des universités.

- création de ponts d'espaces universitaires partagés entre les différentes spécialisations et suppression des barrières séparant l'enseignement supérieur et les établissements supérieurs de la formation d'une part et les établissements de la formation technique à moyen et court terme, d'autre part.

- harmonisation des établissements de l'enseignement supérieur des espaces universitaires interdépendants ou son abolies les barrières séparant les facultés et les instituts et écoles supérieures tout en instaurant des pôles de

la recherche pluridisciplinaire dans le but d'asseoir l'interaction et la complémentarité entre les diverses connaissances et différents champs scientifiques.

- Révision des mécanismes adoptés quant au contrôle financier relatif aux établissements de l'enseignement supérieur à travers l'étude de la possibilité d'adoption d'un système de contrôle post-exercice des établissements universitaires, et ce pour garantir une meilleure souplesse et une plus grande efficacité tout en veillant à assurer la transparence nécessaire et le total respect des dispositions de la loi.

- Nécessité de trouver les potentialités matérielles et humaines à même de favoriser la réalisation des objectifs, particulièrement au niveau des proportions d'encadrement qui demeurent très élevées, la moyenne nationale (dans quelques cas 83 étudiants pour chaque professeur) étant bien loin de celle internationale, à savoir 15 étudiants pour chaque professeur.

- Diversifier l'offre des formations au sein des branches techniques, scientifiques et littéraires faisant prévaloir les filières et cursus professionnels, non seulement pour intégrer les lauréats dans le marché de l'emploi mais aussi pour faciliter leur intégration dans le tissu socioéconomique, se basant sur les tronc communs à l'intérieur et à l'extérieur des branches pour rationaliser les ressources (financières et humaines) et les adapter aux nécessités et contraintes avec le maintien forcé de la structure essentielle des spécialisations sous forme de filières principales menant à la recherche et au développement des connaissances.

- Nécessité de reconsidérer les voies et moyens de la gouvernance des établissements universitaires par le biais des nouvelles missions des dirigeants

de ces établissements, gouvernance qui suppose l'existence de directions imprégnées de l'esprit d'initiative et de meilleure promotion s'appuyant sur des projets institutionnels innovants, une approche participative et une évaluation objective et autonome quant aux résultats et réalisations.

- Remise en question des voies de sélection et de désignation des présidents d'universités, des doyens et directeurs des établissements universitaires en fonction des critères de la compétence et de la compétitivité et des conditions de valorisation des postes de responsabilité, et ce en tenant compte de la démocratisation de ces choix via l'élection conformément à la logique constitutionnelle de lier la responsabilité à la comptabilisation.

- Rassembler les établissements de formation des cadres et les rattacher à des universités aux critères et paramètres uniformes et harmoniser les lois et règlements régissant les établissements de l'enseignement supérieur tout en établissant des ponts entre eux et la formation professionnelle dans le but de développer ce dernier et d'habiliter le secteur économique et social.

- Nécessité de l'évaluation continue des réalisations des responsables en charge de la gestion des établissements et universités en tenant compte de ce qui est inclut dans leurs projets.

- Remise en question de la constitution des conseils des établissements et universités. Distinguer également le conseil administratif du conseil académique dans la gestion de l'établissement. En outre, la représentation ne doit plus découler, comme c'est le cas actuellement, de la représentation catégorielle qui n'a plus aucune utilité. Il faudrait, par contre, réduire le nombre des représentants au sein de ces conseils, notamment au niveau du

conseil administratif, pour n'en compter qu'un nombre très limité dont le rôle consiste en la mise en place des grandes stratégies de l'établissement et de l'université.

- L'incitation en vue d'encourager les chercheurs à accéder à la fonction de professeur chercheur par le biais de la récompense de l'excellence et la recherche scientifique, fondée sur l'état d'urgence suscité par la problématique du départ à la retraite d'un grand nombre de professeurs chercheurs. Cela se fera par l'ouverture sur les compétences étrangères ou marocaines travaillant à l'étranger, sous réserve, bien entendu, de rajout de postes budgétaires alloués à l'enseignement supérieur.

- Mise en place d'un nouveau statut qui puisse traiter des dysfonctionnements que connaît le système actuel aux multiples accès, statut qui permettra l'accès à ce dispositif du cadre de maître de conférences ou de celui de professeur d'enseignement supérieur.

- Un système qui permet de soumettre le professeur chercheur à l'évaluation périodique.

- Mise en place d'un nouveau système de gestion administrative décentralisée s'appuyant sur l'opération participative et fondatrice de la participation du professeur, de l'administratif et de l'étudiant.

- Mise en œuvre d'un statut des administrateurs et des techniciens de laboratoires.

- Création d'un centre de formation et de formation continue au sein de chaque université dans le domaine de la pédagogie universitaire et des nouvelles technologies.

- Remise en question de la structure des établissements en charge de la formation des professeurs de l'éducation formation. S'établit, à ce propos, la coordination entre la formation en connaissance dispensée par l'université et la formation professionnelle dispensée par les établissements spécialisés (les centres régionaux des métiers d'éducation formation, le centre de la formation des inspecteurs de l'enseignement, le centre de l'orientation et de la planification éducative et les écoles supérieures des professeurs qui sont désormais affiliées à l'université).

- Rattachement de ces établissements à l'université

- Inclusion dans le système « Licence - Master-Doctorat » (LMD) se rapportant spécialement à la formation des professeurs de l'éducation nationale

- Permettre à ces établissements d'exercer la recherche éducative à travers la création de structures dédiées à la formation et la recherche.

6- Renforcement et développement de la recherche scientifique

- Création d'un conseil national autonome de la recherche scientifique qui aura pour mission de fixer la stratégie de l'Etat en matière de recherche scientifique sous réserve que cette stratégie lie le programme de la recherche scientifique au plan global du développement social et économique.

- Réexamen de la gouvernance de la



Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

recherche scientifique à tous les niveaux et regroupement de tous les intervenants dans ce domaine par le biais de la mise en œuvre d'une réforme institutionnelle globale.

- Adoption du facteur évaluation à tous les niveaux (laboratoires, centres, établissements, universités ...) et dans un cadre contractuel. Cette évaluation doit se refléter sur l'amélioration de la situation du professeur chercheur.

- Activation de la caisse nationale du financement de la recherche scientifique avec des participations de l'Etat, les entreprises et les aides de la coopération internationale tout en prodiguant les moyens matériels pour la réalisation des projets proposés et la simplification de la procédure du financement du change et la procédure de conclure des contrats et des transactions ayant trait à la recherche scientifique et mise en application du principe du contrôle à posteriori.

- Développement des ressources financières nécessaires pour le perfectionnement et le renforcement de la recherche dans tous les domaines et les diverses sciences avec une augmentation de la dépense pour la recherche scientifique et l'incitation du secteur privé à la contribution à son financement et à soutenir ses grands projets mais aussi la mobilisation de tous les efforts visant l'augmentation du PIB consacré à la recherche scientifique (moins de 1%) de sorte qu'il atteindra 1,25% à l'horizon 2025.

- Exemption des indemnités de la recherche scientifique de l'impôt sur le revenu général en sus de l'exemption d'impôts de l'ensemble des matériaux, des équipements et des fournitures de la recherche.

- Séparation des crédits ouverts consacrés à la recherche scientifique du budget de fonctionnement en les augmentant pour qu'ils soient à la hauteur du développement quantitatif et qualitatif des recherches.

- Récompenser matériellement les professeurs chercheurs pour leurs réalisations scientifiques éminentes ayant trait aux initiatives scientifiques qui aspirent à la promotion des assises cognitives académiques et culturelles de notre pays et à la contribution à la consolidation de ses capacités scientifiques, techniques et littéraires.

- Considérer qu'à côté de l'enseignement et l'encadrement, la recherche scientifique est une mission fondamentale du professeur chercheur. En outre, ce dernier doit veiller sur la consécration du respect de la déontologie de la recherche dans les milieux des professeurs chercheurs et ne pas s'en contenter comme moyen de promotion, ce qui lui fait perdre la valeur académique, objective et efficiente escomptée de son travail.

- Mise en place d'un programme de recrutement dans la recherche scientifique à long terme, motiver ceux qui travaillent dans ce secteur, réserver des indemnités aux étudiants chercheurs au cours de la préparation de leurs thèses et créer un cadre du chercheur au sein de la fonction publique.

- Amélioration des conditions de travail dans la recherche scientifique en



réduisant les fonctions d'enseignement au profit de tous ceux qui produisent dans le secteur de la recherche scientifique. Et augmentation également de l'effectif des techniciens de laboratoires dans la recherche scientifique.

- Organiser des campagnes de sensibilisation et d'information qui renseignent sur l'importance des recherches universitaires réalisées tout en valorisant les meilleures d'entre elles et en soutenant les écritures et les productions scientifiques en sus du soutien global à la publication des réalisations des professeurs universitaires et des résultats de leurs études.

- Création de pôles de recherche regroupant de multiples spécialisations

- Création d'établissements, exclusivement de recherche scientifique au niveau régional dont les instances ne doivent pas être régulières pour laisser aux professeurs chercheurs la possibilité de vaquer aux travaux de recherche pendant une durée déterminée selon le programme tracé annuellement par la commission nationale de la recherche et les commissions spécialisées subsidiaires ou les commissions régionales.

- Création d'une instance nationale de la recherche scientifique ayant pour mission d'examiner, proposer la politique publique aux niveaux national, régional et assurer le suivi de son application et son évaluation tout en définissant les axes prioritaires quant aux projets de la recherche scientifique et en leur accordant les possibilités et les moyens nécessaires.

- Mise en place d'une conception homogène et cohérente qui tend vers l'élaboration et l'application du programme national et régional de la création et le soutien des laboratoires et des groupements de recherche au niveau des établissements universitaires dans les diverses spécialisations mais aussi leur fournir tous les moyens nécessaires pour le travail conformément au cahier des charges contracté y afférent.

- Elaboration politique soutenue et ambitieuse de la recherche et l'innovation à partir d'une évaluation objective de la réalité de l'innovation et des différentes facettes relatives à la gouvernance (organisation), le financement et l'infrastructure, et ce pour donner une poussée impulsive et un nouveau souffle au secteur.

- Mise en œuvre d'une stratégie efficace dans le domaine de l'innovation par le biais de la création d'un fonds national pour le soutien de l'innovation à l'horizon de la création de fonds régionaux. Là-dessus, création de produits bien déterminés par des financements partagés avec le secteur privé tout en posant les conditions à même d'élever la publication des brevets d'innovation.

- Accélération et généralisation de la création de pépinières universitaires dans le but de développer l'initiative innovante et instauration d'espaces et de cités de l'innovation au sein des universités en vue de la promotion des opérations de créativité scientifiques.

- Mise en place d'un plan homogène aux niveaux national et régional pour l'habilitation des publications et des émissions universitaires en adoptant des critères précis et en répondant à toutes les spécialisations mais aussi l'encouragement de la publication et la commercialisation des recherches et thèses et l'édition de revues spécialisées.

7- Réhabilitation de la vie scolaire et estudiantine :

- Encourager la création de centres d'hébergement des élèves de l'enseignement primaire et secondaire, particulièrement dans les zones vulnérables.

- Augmentation de la capacité d'hébergement des cités universitaires et incitation du secteur privé à investir dans ce domaine.

- Commémoration de la journée mondiale de la diversité culturelle (21

mars chaque année) pour rendre hommage aux étudiants étrangers, notamment les subsahariens d'Afrique.

- Promotion des activités estudiantines et accompagnement des associations d'étudiants en équipant les clubs culturels et sportifs, particulièrement ceux se rapportant à la littérature, le théâtre, l'écriture, la poésie et la musique.

- Encourager les étudiants à l'ouverture sur le monde extérieur en développant les rapports d'échanges internationaux.

- Création d'un dispositif d'accompagnement pour l'accueil des étudiants et leur initiation à la vie estudiantine, en particulier lors de leur première année à l'université.

- Création d'un service d'écoute et de suivi des étudiants au sein de toute université et d'un service d'orientation pédagogique et de réorientation.

- Mise en place d'un système des bourses au niveau de la licence, du master et du doctorat, basé sur le mérite en fonction des notes obtenues d'abord puis de la situation sociale ensuite.

- Réserver des bourses d'excellence qui puissent permettre aux meilleurs étudiants de poursuivre leur formation dans le domaine de la recherche et de prendre part aux conférences nationales et internationales.

- Intégrer un palier post-doctorat afin de permettre à l'étudiant de poursuivre ses travaux à l'université même après l'obtention du doctorat.

- Mise en œuvre d'une vision cohérente quant aux étudiants ayant des besoins particuliers en instaurant des centres de suivi et en créant des filières de formation en matière d'handicaps avec la prise en considération de tous les moyens à même de permettre à cette catégorie d'étudiants de disposer de l'hébergement universitaire et de passer leurs examens dans des conditions favorables.

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

Propositions inspirées de l'USFP pour l'amélioration des conditions de la femme marocaine

La société ne peut avancer sans la réalisation d'une pleine égalité homme-femme dans tous les domaines

L'USFP considère que la vision démocratique socialiste moderniste dont il est porteur permet la construction d'une société ouverte à toutes les potentialités sans discrimination. En ce sens, le parti de la Rose est parfaitement conscient que cette société ne peut avancer sans une intégration effective des femmes et sans la réalisation d'une pleine égalité homme-femme dans tous les domaines politiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux et autres.

Ainsi, il propose un ensemble de mesures et de mécanismes qui pourraient garantir leurs droits dans les domaines de la politique, de l'économie, de l'éducation, de la santé, et de l'emploi...

1/Sur le plan juridique :

° L'amendement du Code de la famille est devenu une nécessité urgente pour dépasser les contradictions de ce texte ou l'ambiguïté de certaines de ses dispositions, et aussi pour garantir les droits et la dignité de toutes les parties sur un pied d'égalité et défendre les droits des enfants. En attendant, l'USFP propose ce qui suit :

++ La révision de la formation des juges pour s'assurer qu'ils assimilent le référentiel des droits de l'Homme et l'esprit de la constitution ;

++ La nécessité de mentionner dans leurs jugements le texte juridique sur lequel ils se sont appuyés. Cela garantit aux justiciables la sécurité judiciaire et l'égalité devant la loi ;

++ La réforme du Fonds d'entraide familiale en vue de simplifier les conditions et les procédures pour bénéficier de ses prestations ;

++ L'élargissement des catégories bénéficiaires de ce fonds en incluant d'autres catégories de femmes, comme les femmes maltraitées et violentées quel que soit la forme de la violence, physique, verbale, mo-

rale, économique ou sexuelle ;

++ L'exploitation des ressources de ce fonds tant qu'il enregistre un excédent (en raison de la difficulté d'accès pour les plaignantes) pour construire des maisons pouvant accueillir les femmes violentées et leurs enfants, et à créer des centres d'accompagnement et de réinsertion sociale ;

++ L'amendement de la loi relative à la lutte contre la traite des êtres humains en y incluant des articles qui figuraient déjà dans la proposition de loi présentée par le Groupe socialiste à la Chambre des représentants, en particulier l'article 23 de la proposition qui dispose : « Les victimes de crimes de la traite des êtres humains sont exemptées des frais du procès civil », ainsi que l'article 24 disposant que « les pouvoirs publics doivent créer un fonds d'aide aux victimes » au moyen d'un texte réglementaire ;

++ La reconnaissance légale de la famille entretenue par une mère célibataire, car l'absence de cette reconnaissance crée des problèmes et complications juridiques, adminis-

tratifs et sociaux pour les enfants, notamment en ce qui concerne l'état civil et lorsque les enfants atteignent l'âge de scolarisation, sans oublier les dommages psychologiques subis par la mère et les enfants du fait de l'absence de cette reconnaissance ;

++ La réhabilitation des maternités en milieu rural et l'amélioration de la qualité des soins prodigués aux femmes enceintes, (nombre élevé de femmes enceintes qui meurent lors de l'accouchement).

° La nécessité de la révision de la loi sur la lutte contre les violences faites aux femmes afin d'atteindre les objectifs souhaités, consistant avant tout à préserver la dignité et la sécurité des femmes, et de rendre ce texte plus efficace et utile en y introduisant les propositions suivantes :

++ L'introduction d'un préambule qui clarifie le contexte général, la stratégie à suivre et le référentiel adopté ;

++ L'adoption de sanctions plus sévères ;

++ L'élargissement du champ d'application de cette loi pour inclure la prévention, la protection et l'indemnisation des femmes victimes de violences, avec la nécessité de les prendre en charge, et de sensibiliser les victimes potentielles et les autorités concernées ;

++ La mise en place de mesures particulières pour développer le travail des cellules en charge des femmes violentées à travers une vision fondée sur une approche droits humains et une approche genre ;

++ La mise en place de mesures appropriées pour que les femmes puissent accéder à la justice et bénéficier d'une assistance en cas de violence ou d'expulsion arbitraire, et simplifier les procédures administratives pour garantir les droits des femmes violentées, tout en les exonérant des frais de justice ;

++ La création de centres d'accueil, les équiper de tout ce qui est nécessaire et les financer du budget des collectivités territoriales ;

++ La création d'une ligne verte spéciale pour les femmes victimes de violence ;

++ La nécessité d'atteindre une véritable égalité entre les hommes et les femmes dans le domaine du travail, tout en prenant des mesures et des sanctions sévères contre toute personne qui marginalise les femmes travailleuses.

Et pour que les femmes puissent jouir de leur droit au travail, il faut :

+++ Oeuvrer à la sensibilisation des femmes de leurs droits à travers la lutte contre l'analphabétisme juridique sur le lieu de travail ;

+++ Le renforcement des prérogatives de l'Inspection du travail pour améliorer le contrôle.

Pour les femmes travailleuses en particulier, l'USFP propose :

° La mise en œuvre effective de la loi n° 19.12 fixant les conditions de travail et d'emploi des travailleuses et des travailleurs domestiques et la mise en place de mesures et de procédures à même de favoriser, dans ce secteur, des conditions de travail décentes ;

° La réforme des caisses de protection sociale pour permettre aux femmes salariées de bénéficier des mêmes droits que leurs collègues masculins, que ce soit en matière de couverture médicale ou de retraite.

Concernant les femmes fonctionnaires, l'USFP préconise ce qui suit :

° La mise en place d'une stratégie pour l'institutionnalisation de l'approche genre au niveau de chaque ministère et de chaque secteur économique ;

° L'élaboration de rapports d'évaluation annuels pour diagnostiquer et analyser les discriminations basées sur le genre ;

° L'élaboration d'un plan pour assurer la parité dans les postes de responsabilité dans la fonction publique d'ici 2030.



L'amendement du Code de la famille est devenu une nécessité urgente pour dépasser les contradictions de ce texte ou l'ambiguïté de certaines de ses dispositions, et aussi pour garantir les droits et la dignité de toutes les parties sur un pied d'égalité et défendre les droits des enfants

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques



Pour l'entreprise, le parti de la Rose avance les propositions suivantes en faveur des femmes :

- La mise en place des mesures en faveur des femmes entrepreneurs pour qu'elles bénéficient du programme intégré d'appui et de financement des entreprises ;
- La mise en place d'un plan pour doubler la représentation de l'entrepreneuriat féminin dans le tissu économique, soit à 20 % d'ici 2026 ;
- L'adoption d'une stratégie multidimensionnelle dans les domaines de la formation et accompagnement pour la diversification des domaines de l'entrepreneuriat féminin ;
- Les conseils d'administration et les comités de contrôle des sociétés cotées en bourse doivent, comme étape provisoire, au moins d'un tiers de femmes à l'horizon de 2026.

Sur le plan économique et social :

L'inclusion des femmes dans l'activité économique ne peut se faire que par des réformes structurelles de l'économie, l'encouragement des investissements et l'accélération du rythme de la croissance en général. Pour l'USFP, lesdits chantiers seront comme suit :

- L'élaboration d'une loi qui oblige tous les organisations civiles, syndicales et professionnelles à observer le quotas du tiers féminines dans leurs instances en perspective d'une totale parité ;

- L'application d'une approche transversale de la situation des femmes, et l'élimination des contraintes diverses et multiples subies le marché du travail ;

- Eradication de l'analphabétisme et lutte contre la déperdition scolaire ;

- L'élévation du degré de conscience collective et sociétale envers les femmes, car elles constituent la moitié de la société et peuvent contribuer fortement et efficacement à l'économie nationale ;

- Lutte contre les stéréotypes dominants au sein de la société sur les femmes et contre la pensée patriarcale, en mettant en place une culture des droits de l'Homme qui mette l'accent sur l'égalité, la liberté et le droit au travail digne.

Recommandations pour les femmes prisonnières :

L'USFP s'intéresse également à la condition des femmes dans les établissements pénitentiaires. En effet, le parti de la Rose propose plusieurs autres recommandations qui sont à même de garantir les droits humains des femmes détenues, telles que la mise en place d'installations spéciales et nécessaires pour fournir des soins et des traitements pré et post-natals ; la mise en place des dispositions pour que les bébés naissent dans un hôpital civil ; la création des crèches pour les enfants des détenues,

dotées de personnel qualifié ; l'augmentation de l'effectif des fonctionnaires femmes dans les quartiers femmes de la prison ; l'institutionnalisation de l'inspection et l'affectation de celles-ci en plus du non gouvernemental ; la séparation totale des femmes des prisonniers de sexe masculin ; la création de pavillons dédiés à la visite ; et la permission à leurs enfants de leur rendre visite toute la journée ou tout le week-end.

Sur le plan politique et la participation à la prise de décision :

L'augmentation de la représentation des femmes dans les centres de décision aux niveaux local, régional et national nécessite non seulement une modification radicale de la législation, mais aussi une approche politique globale

L'USFP considère que l'augmentation de la représentation des femmes au niveau de la gestion de la chose locale, provinciale et régionale, et dans les centres de décision, nécessite non seulement une modification radicale de la législation, mais aussi une approche politique globale basée sur ce qui suit :

- Oeuvrer à la réalisation d'une égalité politique et économique en faveur des femmes, basée sur l'application positive des dispositions de la constitution, l'interdiction de toute forme de discrimination, le soutien à la participation des femmes dans divers domaines sociétaux, et l'autonomisation économique des femmes ;
- Considérer les femmes comme des citoyennes à part entière ;
- La reconnaissance par l'Etat du travail domestique des femmes en vue de le rémunérer et l'adoption de politiques qui renforcent l'économie sociale en faveur de l'autonomisation économique des femmes ;
- L'adoption d'une approche genre dans toutes les politiques publiques et lors de la préparation du budget de l'Etat ;
- L'harmonisation des législations et lois nationales avec les chartes et conventions internationales ;
- La nécessité de réaliser l'objectif de la parité, car cela permettra d'atteindre l'égalité telle que stipulée par l'article 19 de la Constitution.

Le rush sur les librairies à quelques jours de la rentrée scolaire



A quelques jours de la rentrée scolaire, c'est le rush sur les librairies du centre-ville de la capitale. Des milliers de parents, d'élèves et de professeurs s'y présentent, comme chaque retour des classes, pour acheter manuels, cahiers et fournitures.

Avec quelques centaines de milliers de livres à écouler, les libraires s'apprentent à enregistrer leur meilleur chiffre d'affaires de l'année, dans une ambiance marquée toujours par la pandémie de Covid-19 et les inquiétudes suscitées par la récente résurgence de la circulation du virus.

Livres dans les mains et masques sur les visages, enfants et parents semblent heureux de partager ce "rituel". "Nous essayons de faire respecter les mesures sanitaires et de rappeler constamment aux nombreux clients les gestes barrières", a souligné Jawad, jeune employé d'une librairie.

C'est un "stress supplémentaire" en cette période de l'année déjà ca-

ractérisée par le pic d'activité dans ces commerces. "Chaque client doit systématiquement se désinfecter les mains et respecter la distanciation sociale. De même, les matériaux, équipements et fournitures sont constamment stérilisés", a-t-il relaté.

"Nous encourageons les parents à nous transmettre en amont la liste des manuels, cahiers et fournitures, évitant ainsi tout attroupement. Aussi, nous privilégions le paiement par cartes bancaires, particulièrement celles sans contact, qui sont beaucoup plus hygiéniques que le cash", a souligné le jeune employé.

S'agissant des répercussions de la pandémie, l'employé souligne que les manuels se vendent toujours autant, tandis qu'une baisse des ventes des fournitures (cartables, trousse, stylos, agendas, ndlr) fut constatée ces deux dernières années.

Approchée par la MAP, une maman accompagnée de ses deux enfants dit apprécier l'ambiance de chaque nouvelle rentrée scolaire et le

"shopping éducatif" qui va avec !

"Les enfants adorent acheter de nouvelles fournitures et entamer une nouvelle année pleine de réussite. De plus, s'ils restent sages pendant les courses, nous leur offrons les livres ou bandes dessinées de leur choix", a-t-elle confié.

Dans la ville périphérique de Témara, c'est presque la même ambiance qui anime les librairies, où plusieurs parents accompagnent leurs enfants pour l'achat de nouvelles fournitures, dont le coût représente un fardeau pour de nombreuses familles, quand bien même elles sont disposées à tous les sacrifices possibles pour assurer une bonne éducation à leurs progénitures.

Yahya, maçon dans un quartier populaire, confie son inquiétude quant aux prix excessivement élevés de certains manuels scolaires et aux exigences parfois "exagérées" des établissements.

"Je joins à peine les deux bouts

pour inscrire ma fille de 9 ans dans une école privée, mais en plus des frais d'inscription, son école exige une liste interminable de fournitures, dont les tarifs restent exorbitants pour certains articles", déplore-t-il.

"La nécessité est la mère de l'invention", comme dit l'adage. Certaines papeteries de la ville se sont improvisées "médiatrices" pour le recyclage des fournitures: On y trouve alors des manuels d'occasion à des prix revus à la baisse, permettant aux parents de faire des économies et aux enfants de profiter pleinement des livres de leurs prédécesseurs.

Des centaines de milliers d'enfants marocains retrouveront, le 10 septembre prochain, le chemin de l'école, au lendemain d'élections législatives dont seront issus un nouveau gouvernement et, peut-être, une nouvelle vision de la conduite des chantiers de réforme dans des domaines hautement stratégiques que sont l'éducation et la formation.

Centre d'Interprétation du Patrimoine Touristique et Architectural de la Médina d'Essaouira



Lancement des travaux de construction

Les travaux de réalisation du Centre d'interprétation du patrimoine touristique et architectural de la Médina d'Essaouira viennent d'être lancés et ce, dans la continuité du Programme complémentaire de réhabilitation et de mise en valeur de la Médina de la cité des Alizés (2019-2023), dont la convention de partenariat et de financement a été signée sous la présidence de SM le Roi Mohammed VI le 22 octobre 2018 à Marrakech.

Le centre, dont la réalisation est financée par la Société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT), se veut un projet de développement touristique s'inscrivant dans la lignée du positionnement de la ville d'Essaouira en tant que destination culturelle par excellence, un concept innovant se présentant à travers un espace muséographique et didactique permettant la présentation et la valorisation des différents patrimoines de la province, à travers des

outils d'interprétation high-tech, indique un communiqué de la délégation provinciale du tourisme.

L'objectif ultime est la valorisation de la richesse du patrimoine "souiri", son rapprochement et sa présentation aux visiteurs ainsi qu'aux résidents à travers une approche immersive, afin de faire revivre l'histoire par le biais d'animations et de présentations sur des supports électroniques, souligne la même source.

Idéalement situé à l'entrée de Bab Sbaa, ce centre permettra aux visiteurs de la cité des alizés d'avoir un avant-goût sur les richesses que recèle la province, ajoute le communiqué.

Les travaux de réalisation dudit projet ont été confiés à un groupement d'entreprises spécialisées dans la réalisation de musées et de centres d'exposition et d'interprétation suite à un appel d'offres lancé par Al Omrane, relève le document.

Parution du livre "Pour comprendre le nouveau roman" d'Ahmed El Madini

"Pour comprendre le nouveau roman: étude, textes et entretien exclusif" est l'intitulé d'un nouvel ouvrage en arabe que vient de publier le romancier et poète marocain Ahmed El Madini aux éditions "La Croisée des chemins".

Ce livre de 166 pages présente une lecture détaillée et précise du nouveau roman, un des principaux courants littéraires ayant marqué le siècle dernier,

selon une note de présentation de l'ouvrage.

Né dans les années 40 en France, ce courant s'est développé au fil des expériences narratives forgées par une pléiade d'écrivains français, comme Nathalie Sarraute, Claude Simon, Michel Butor, entre autres.

Malgré la différence de leurs styles respectifs, Marguerite Duras et Alain Robbe-Grillet incarnent parfaitement

ce courant.

L'ouvrage présente un aperçu sur les caractéristiques du nouveau roman et un entretien exclusif que l'auteur a réalisé avec Alain Robbe-Grillet, l'auteur qui a le mieux théorisé les bases de ce courant littéraire.

Le livre comporte également une biographie de Marguerite Duras et un texte où elle explique ce qu'est l'écriture.

Bouillon *de culture*

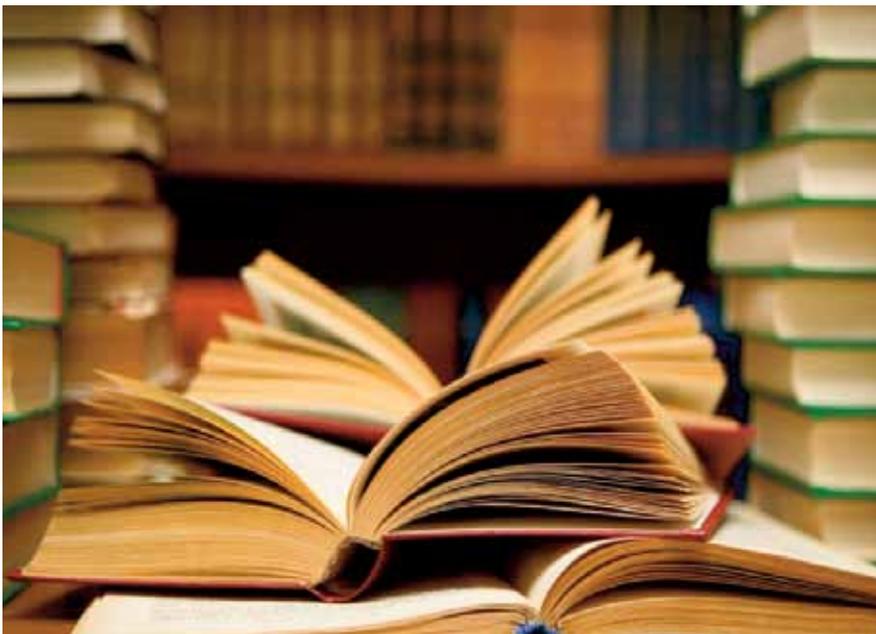
Festival



Le Festival international du film de Busan (BIFF) a ouvert ses portes au contenu original non théâtral des services de streaming, a rapporté vendredi l'agence de presse sud-coréenne Yonhap.

Lors de la 26e édition du BIFF, qui se tiendra du 6 au 15 octobre dans la ville portuaire de Busan (sud), une section "On Screen" a été créée pour projeter de nouvelles séries qui seront diffusées sur des services de streaming vidéo, a-t-on ajouté de même source.

"La section vise à refléter précisément l'état actuel du marché, qui est en expansion multidirectionnelle, tout en reconnaissant le flux étendu et la valeur du cinéma", a indiqué le comité d'organisation du festival.



Six films marocains en lice pour les prix du Festival international du film d'Amman

Six films marocains sont en lice pour les prix de la 2ème édition du Festival international du film d'Amman, qui se poursuit jusqu'au 31 août en Jordanie. Les films participant au festival concourent pour remporter les prix du Bouclier d'iris noir (Fleur nationale de Jordanie), du meilleur long métrage arabe, du meilleur film documentaire et du meilleur court métrage arabe.

Ainsi, trois films marocains participent à la compétition des longs métrages : "Oliver Black" de Taoufiq Baba, "Une autre bataille" de Mohamed Fekran et "Rue Contact" d'Ismail El Iraki. Dans la compétition du film documentaire arabe, la Marocaine Karima Saidi participe avec son film "Dans la maison".

Par ailleurs, deux films marocains sont en compétition pour le prix du court métrage arabe, à savoir "L'enfant rebelle" de Shahrzad Moumni Bardaï et "Aisha" de Zakaria Moumni. Vendredi, le long métrage "Une autre bataille" et le film documentaire "Dans la maison" ont été projetés dans le respect strict des mesures de précaution mises en place pour limiter la propagation de la Covid-19.

Le film "Une autre bataille", présenté pour la première fois dans le monde arabe,



jette la lumière sur la question de l'immigration clandestine, notamment chez les enfants mineurs, en racontant l'histoire de trois enfants cherchant à émigrer clandestinement vers la rive nord de la méditerranée et les risques auxquels ils seront confrontés pour réaliser leur rêve. Cette œuvre cinématographique est le premier long métrage du réalisateur Mohamed Fekran qu'il a déjà projeté dans de nombreux festivals internationaux.

Quant au film "Dans la maison", il raconte la relation de la réalisatrice avec sa mère, atteinte de la maladie d'Alzheimer. De Bruxelles à Tanger, l'œuvre revient sur le parcours d'une famille de la diaspora, façonné par des moments de confession ou

de silence et des sentiments de douleur et de joie. Le film est lauréat du prix du jury du Festival international du film documentaire Millénaire 2021.

Le long métrage "Oliver Black" raconte l'histoire de Vendredi, un jeune noir africain qui traverse le désert pour maîtriser l'art du cirque au Maroc, mais finit par rejoindre l'organisation terroriste "Daech". Le film a remporté de nombreux prix nationaux et internationaux, dont le Grand Prix du meilleur film au Seoul Guro International Kids Film Festival 2021, le prix du meilleur acteur dans un rôle principal au Festival national du film de Tanger 2020, le prix du meilleur réalisateur et meilleur acteur au Los Angeles Fashion Festival 2020. Parallèlement aux

projections de films, le festival sera marqué également par des ateliers, des séminaires et des rencontres sur des thèmes variés, avec en outre deux plateformes pour soutenir des projets en développement ou en post-production. Lors de cette 2ème édition, l'événement accueillera le Festival du film franco-arabe, dans une section spéciale baptisée "Rendez-vous avec le Cinéma franco-arabe". En outre, le programme du festival comprend la section dénommée "Le premier et le plus récent", qui retrace les parcours cinématographiques d'un réalisateur chevronné. Cette année sera dédiée au réalisateur syrien Mohamed Malas, en mettant en exergue l'évolution de son style dans le cinéma au fil des ans.

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME
 DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
 INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
 CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE D'AGADIR
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°06/2021/CRRAGD
 Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives ou une union de coopératives et aux auto-entrepreneurs
 Le 24/09/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la Victoire à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert, sur offres de prix pour la réalisation des travaux de creusement et équipement de puits et forage pour le Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir, en lot unique.
 Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>
 Le cautionnement provisoire est fixé à : Quinze Mille Dirhams (15 000,00); L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent soixante-dix mille cinq cent quarante Dirhams

Zéro Centimes (570 540,00 DH TTC) Toutes Taxes Comprises.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du Service des marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la victoire à Rabat ;
 - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma ;
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs.
 En application des dispositions :
 -De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hija 1434 (30 Octobre 2013), du Ministère de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) ;
 -Des articles 25 et 156 du décret n°2-12-349 tels qu'ils ont été modifiés et complétés par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan

1440 (24/05/2019).
 Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2- 12-349 tel qu'il a été modifié et complété et à l'article 9 du règlement de consultation.
N° 7462/PA
 ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME
 DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
 INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
 CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE D'AGADIR
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°07/2021/CRRAGD
 Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives ou une union de coopératives et aux auto-entrepreneurs
 Le 24/09/2021 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la Victoire à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert, sur offres de prix pour l'acquisition de matériel d'irrigation pour le Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir, en lot unique.
 Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

blics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à : Quinze Mille Dirhams (15 000,00); L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent douze mille huit cent soixante-deux Dirhams Zéro Centimes (512 862,00 DH TTC) Toutes Taxes Comprises.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 -Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du Service des marchés relevant de l'Ins-

titut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la victoire à Rabat ;
 - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma ;
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs.
 En application des dispo-

sitions :
 -De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hija 1434 (30 Octobre 2013), du Ministère de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) ;
 -Des articles 25 et 156 du décret n°2-12-349 tels qu'ils ont été modifiés et complétés par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019).
 Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2- 12-349 tel qu'il a été modifié et complété et à l'article 9 du règlement de consultation.
N° 7463/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la Santé



المملكة المغربية
 وزارة الصحة

Délégation Provinciale de Tétouan

AVIS MODIFICATIF D'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N°11/DMST/2021 du 07/09/2021
 (Séance publique)

L'appel d'offre N°11 DMST-2021 ayant pour objet :

La maintenance préventive et corrective y compris toutes pièces de rechange des colonnes de coeliocirurgie, d'arthroscopie, et d'une unité d'endoscopie digestive installées au niveau du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan, relevant de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de Tétouan.

Est modifié comme suit :

- La date d'ouverture des plis est reportée à la date suivante : le 14/09/2021 à 13h.
- L'Estimation administrative est de : 386.400,00 Dhs TTC (Trois cent quatre vingt six milles quatre cent DHS).

Le reste est inchangé.

N°7464/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT



المملكة المغربية
 وزارة التجهيز والنقل
 واللوجستيك و الماء
 المديرية الإقليمية بتارودانت

AVIS DE REPORT
DE L'APPEL D'OFFRES N° 13/2021

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres n° 13/2021 du 31/08/2021 à 11h, relatif aux :

Étude géotechnique de traitement de dégâts de crues survenus sur les routes suivantes :

- la RP1723 du PK0+000 au PK84+000
- la RR112 (EX RP1739) du PK14+000 au PK48+000; dans la Province de Taroudant, est reporté au 14/09/2021 à 10h.

Le reste est inchangé.

N°7460/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT



المملكة المغربية
 وزارة التجهيز والنقل
 واللوجستيك و الماء
 المديرية الإقليمية بتارودانت

AVIS DE REPORT
DE L'APPEL D'OFFRES N° 14/2021

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres n° 14/2021 du 31/08/2021 à 10h, relatif aux :

Travaux de construction des Citernes (Métfias) pour le captage des eaux pluviales dans les localités :

- AFARZAZ et TIFEROUINE DANS LA COMMUNE TERRITORIALE ELFAID.
- TAMJOUT ET TIZI DANS LA COMMUNE TERRITORIALE IMI N'TAYARTE.

PROVINCE DE TAROUDANT, est reporté au 30/09/2021 à 10h.

Le reste est inchangé.

N°7461/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT, DU
TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU

DIRECTION DES PORTS
ET DU DOMAINE
PUBLIC MARITIME
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N 03 /DPDPM/ 2021
(SEANCE PUBLIQUE)

Le Jeudi 30 Septembre
2021 à 10heures 30mn
(10Heures 30 mn), il sera
procédé, dans les bureaux
de la Direction des Ports
et du Domaine Public Ma-
ritime à Hay Nahda II -
avenue Mohammed Bel
Hassan El Ouazzani- BP
5131 Takadoum -Rabat, à
l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres ou-
vert sur offres de prix,
pour : « L'Acquisition des
fournitures informatiques
pour la Direction des
Ports et du Domaine Pub-
lic Maritime »

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré au Bu-
reau des marchés de la
Direction des Ports et du
Domaine Public Maritime
à Hay Nahda II, avenue
Mohammed Bel Hassan
El Ouazzani, Takadoum-
Rabat. Il peut être égale-
ment téléchargé à
l'adresse suivante : www.
marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de Quinze mille dirhams
(15 000,00DHS).

Le Coût estimé des pre-
stations objet de l'avis
d'appel d'offres est évalué
à Cent Quinze Mille Qua-
tre Cent Seize dirhams
toutes taxes comprises
(115.416,00 Dhs TTC)

Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des articles 27, 29,
31 et 148 du décret n°
2.12.349 du 8 Joumada I
1434 (20 Mars 2013) relatif
aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre ré-
cépissé, leurs plis dans le
bureau des marchés de
la Direction des Ports et
du Domaine Public Ma-
ritime ;

• Soit les envoyer par
courrier recommandé
avec accusé de réception
au bureau précité ;

• Soit les remettre, séance
tenante, au président de
la commission d'appel
d'offres au début de la
séance, et avant l'ou-
verture des plis ;

• Soit les déposer par voie
électronique au portail
des marchés publics
(www. marchespublics.
gov.ma).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 5 du ré-
glement de la
consultation

Pour tous renseignements
complémentaires, s'adres-
ser à la Direction Des
Ports Et Du Domaine Pub-
lic Maritime,
Hay Nahda II -avenue

Mohammed Bel Hassan
El Ouazzani - BP 5131
Rabat-Takadoum
Tél.n° : 0538-00- 52 -00/03
- Fax n° : 0537 -75 -00 -11
N° 7466/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTE
REGION SOUSS MASSA
DELEGATION
PROVINCIALE
DE TATA
CHP TATA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01 /2021 /CHP /TATA
(Séance publique)

Le 22/09/2021 à 10 h, il
sera procédé, dans la salle
de réunion du Centre
Hospitalier Provincial de
TATA, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres sur offres de prix
pour : L'ACHAT DE
FONGIBLES AFFERENT
AU LABORATOIRE ET A
LA RADIOLOGIE POUR
LE CENTRE HOSPITA-
LIER PRVINCIAL DE
TATA EN 2 LOTS :

- Lot N° 2 : Achat de fon-
gibles afférents à la radio-
logie.
Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré au bu-
reau des marchés publics
du centre Hospitalier Pro-
vincial de TATA. Il peut
également être téléchargé
à partir du portail maro-
cain des marchés publics
(www.marchés publics.
gov.ma).

Le cautionnement provi-
soire est fixée à la somme
de :

- Pour le lot N° 2 : 10
000,00 (Dix mille dhs)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
centre hospitalier provin-
cial de TATA est fixée à la
somme de :

- Pour Lot N° 2 : 336051.60
dhs (Trois Cent Trente-six
Mille Cinquante-et-un Di-
rhams soixante Centimes)

Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des articles 27, 29
et 31 du décret n° 2-12-349
relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité ;

- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
des marchés publics du
centre hospitalier Provin-
cial de TATA;

- Soit déposer par voie
électronique dans le por-
tail des marchés publics.
- soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les documentations exi-
gées par le dossier d'ap-
pel d'offres doivent être
déposés au bureau des
marchés publics du C.H.P
de TATA avant le
22/09/2021 à 10h00 min.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 04 du

Règlement de consulta-
tion.

N° 7467/PA

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE
(ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE
DU TENSIFT

Curage hydraulique des
réseaux d'assainissement
liquide aux centres
d'Amizmiz, Tamslohte
et Tnine Loudaya
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT -
N° 55/DR2/2021
à Lot unique.

Séance publique
La Direction Régionale de
Tensift de l'ONEE-
Branche Eau, sise à Mar-
rakech, lance le présent
appel d'offres qui
concerne : Curage hy-
draulique des réseaux
d'assainissement liquide
aux centres d'Amizmiz,
Tamslohte et Tnine Lou-
daya.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 10 du ré-

glement de la consulta-
tion.

Cette consultation est ou-
verte uniquement aux pe-
tites et moyennes
entreprises (PME) natio-
nales, aux coopératives,
aux unions de coopéra-
tives et aux auto-entrepre-
neurs.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à 499
920,00 DH TTC

Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à
5 000 DH ou son équiva-
lent en devise librement
convertible.

Le dossier d'appel d'of-
fres est téléchargeable sur
le portail marocain des
marchés publics à
l'adresse :
https://www.marches-
publics.gov.ma/.

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré à
l'adresse suivante :

Bureau d'ordre de la Di-
rection Régionale du Ten-
sift de l'ONEE - Branche
Eau, Boulevard Moha-
med V- Angle Rue Badr,
Gueliz-Marrakech - Tél :
05 24 35 12 10 Fax : 05
24 43 91 09

Le dossier d'appel d'of-
fres est remis gratuite-
ment aux candidats.

Les plis des concurrents,
établis et présentés
conformément aux pre-
scriptions du règlement de
la consultation, doivent
être :

Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre
de la Direction Régionale
du Tensift de l'ONEE -
Branche Eau, Boulevard
Mohamed V- Angle Rue
Badr, Guéliz-Marrakech
avant la date et l'heure
fixées pour la séance
d'ouverture des plis.

Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction
Régionale du Tensift de
l'ONEE - Branche Eau,
Boulevard Mohamed V-
Angle Rue Badr, Guéliz-
Marrakech avant la date
et heure de la séance
d'ouverture des plis.

Soit remis au président de
la commission d'appel
d'offres en début de la
séance publique d'ou-
verture des plis.

L'ouverture publique des

plis aura lieu le Jeudi 07
Octobre 2021 à 10h la Di-
rection Régionale du Ten-
sift de l'ONEE - Branche
Eau, Boulevard Moha-
med V- Angle Rue Badr,
Guéliz-Marrakech.

L'ouverture des enve-
loppes se fait en un seul
temps.

Pour toute demande
d'éclaircissement, rensei-
gnement ou réclamation
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents,
contacter la Division

Achats de la Direction Ré-
gionale de Tensift de
l'ONEE-Branche Eau -
sise au Boulevard Moha-
med V- Angle Rue Badr,
Guéliz-Marrakech - Fax :

05 24 43 91 09 - Email :

rjdoua@onee.ma.

Le règlement des achats
de l'ONEE et les cahiers
généraux sont téléchar-
geables à partir du site in-
ternet des achats de
l'ONEE - Branche Eau à
l'adresse :

http://www.onep.ma/
(Espace Entreprise - ru-
brique Achats).

N° 7468/PC

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
33/DRPJ/ANP/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le 23/09/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar
au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS AU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-
bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida.-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du
règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur
contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **8 000,00** HUIT MILLE DIRHAMS
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **554 184,00** TTC
CINQ CENT CINQUANTE QUATRE MILLE CENT QUATRE VINGT QUATRE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les
conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL
Jadida.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de
Jorf Lasfar;

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **13/09/2021 à 11H00** A LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la
logistique:

SECTEUR: V QUALIFICATION: V1 CLASSE: 3

Pour les sociétés non installées au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés
-au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°7465/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT

Gestion des stations de pompage des eaux usées et d'épuration

aux centres d'Amizmiz et Tamslohte- Province d'Al Haouz.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 56/DR2/2021 à Lot unique.

Séance publique
La Direction Régionale de Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Gestion des stations de pompage des eaux usées et d'épuration aux centres d'Amizmiz et Tamslohte- Province d'Al Haouz. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 275 574,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 000 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Guéliz-Marrakech - Tél : 05 24 35 12 10 Fax : 05 24 43 91 09

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Guéliz-Marrakech avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du

Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Guéliz-Marrakech avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 07 Octobre 2021 à 10h la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Guéliz-Marrakech. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale de Tensift de l'ONEE- Branche Eau - sise au Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Guéliz-Marrakech - Fax : 05 24 43 91 09 - Email : rjdoua@onee.ma.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 7469/PC

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD

Renforcement du réseau d'AEP du centre de la ville d'Al Hoceima AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 89DR9/C/AMN/5/2021 à Lot unique

Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE- Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Le Renforcement du réseau d'AEP du centre de la ville d'Al Hoceima.

La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 360

000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 600,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Les dossiers de l'appel d'offres peuvent être retirés à l'adresse suivante: Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. - Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 29/09/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE- Branche Eau - Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 18/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Email : fferrasi@onee.ma - fboujida@onee.ma Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/>

(Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 7470/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD

Travaux sur réseau de distribution d'eau potable au niveau des

Douars relevant des centres Bni Boufrah et Snada

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 90DR9/C/AMN/5/2021 Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE- Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : les Travaux sur réseau de distribution d'eau potable au niveau des Douars relevant des centres Bni Boufrah et Snada.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 212 436,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3.000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma>.

Les dossiers de consultation peuvent être retirés à l'adresse suivante : Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. - Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6,

Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 29/09/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE- Branche Eau - Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 18/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Email : fferrasi@onee.ma - fboujida@onee.ma - hlaghzali@onee.ma

Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE- Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 7471/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 57/DR2/2021 Séance publique

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne la Gestion des stations de pompage aux centres TAHANAOUT et CHWITER

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopéra-

tives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 644 718,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 6 500,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Guéliz-Marrakech. Tél: 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31 Fax: 05 24 43 91 09.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 30 Septembre 2021 à 09 :30 heures L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale de Tensift de l'ONEE- Branche Eau - Adresse : cité ci-dessus - Email : rjdoua@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 7472/PC

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

JOUER DES FLÛTES	LETTRES DE RABAT	SYMBOLE DU NICKEL		PARÉIL	QUI MÈNE UNE VIE AUSTÈRE	REPRISE JUSTIFIÉE	PETIT CUBE		POSSESSIF	ÉLÉMENT DE BONNE CONDUITE
MET EN VALEUR				PÈZE						
MANIÉ				FIN DE PARTIE						
MÉTAL							DÉPENDANT	DONNE LE CHOIX		
		CARDINAUX	BOUE	STUPEFIANT						
A L'ENVERS: RÈGLE				DE BAS EN HAUT: GRECQUE	BRUT				DÉCONTENANCE	
					PRONOM LUTTE SANS VIOLENCE			ARRIÉRÉ ROMAINS		
COUR INTÉRIEURE	INTERPRÈTE	ÉDIFICE								VAINC
				ANCIEN		ÉPULCORE				
ESPACE DE TEMPS		CONSERVATEUR				LETTRES DE SETTAT CAUTION		DÉBUT D'OCTOBRE		
		DEMANDA IMPÉRATIVEMENT						LA FIN DU JOUR ENTEND		
LIE		POSSESSIF	CRACK	POSSESSIF			GRECQUE ANNONCE UNE SUITE			
ÉLIMA				MUSES						
DÉMOLI					ÉCIMÉE					

Solution mots flechés d'hier

POUR LE GARDIEN	A	RETRAITÉ	SYMBOLE DU NICKEL	SYMBOLE	A	ÈRE	A	NICE	CHANGEMENT	PROTON
UN VOYAGE AVEC DU DÉCAL	N	O	N	A	G	E	N	A	I	R
ALORS NÉCESSAIRE	A	T	T	I	R	E	S	C	A	N
CAPITALE DE LA FRANÇAIS	H	E	R	S	E	C	O	N	D	
UN	O	S	L	O	E	L	U	C	D	E
UN	I	L	E	G	A	N	S	P	O	T
UN	O	N	A	C	L	E	N	T		
UN	G	U	I	N	D	E	E	A	N	E
UN	M	I	E	C	U	E	L	E		
UN	E	S	E	N	J	A	M	B	E	E
UN	S	O	E	E	U	U				
UN	S	A	I	G	A	I	D	M	O	I
UN	P	R	O	M	E	N	E	S		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdolkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II				■								
III									■			
IV					■							
V		■						■				
VI					■					■		
VII							■					
VIII			■								■	
IX						■						
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. Embellir le parq uet.
- II. Trouvera asile. - Il a les pieds sur terre.
- III. Abcès à crever. - Il a fini de ruminer.
- IV. Apporte du courant dans le Rhône. - Il en faut pour faire rire.
- V. Emmêle ses fils. - Qui a fait le plein.
- VI. Qui a disparu. - On semblait s'y être mis d'accord.- Bout de pied. VII. Le chemin vdu port. - Toile à gratter.
- VIII. Interjection. - Scoubidou.
- IX. Krupp y forgeait ses armes. - Paris canaille.
- X. Nous montrent d'où l'on vient.

VERTICALEMENT.

- 1. Défaire la trame.
- 2. Sujet pour cochons. - On se doit de la défendre.
- 3. Nettoyée à fond. - Homme remarquable.
- 4. Ne pas laisser au hasard.
- 5. On s'isole avant de s'en servir. - Coule des jours heureux à Pise.
- 6. L'oued l'est le plus souvent. - On la trouve sous le sabot d'un cheval.
- 7. Abîmées. - Une arme du skipper.
- 8. On nous y mène en bateau. - Traits mal.
- 9. Mesure la comprenette. - Conduit.
- 10. S'augmente avec les kilomètres. - La faim lui fut une mauvaise conseillère.
- 11. Jack l'éventreur le faisait trop souvent. - Pour Hyde mais pas pour Jekyll.
- 12. Mal vues en première analyse.

Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
			7					6 2				4 9					2
8				4		6			1 9			5 8					
					9 8	3 7						3				1 6 8	
	8 6										2	3		7 5			
				5 3 4								4 7	8 3		9 5		
3								9 5						6 4			7
	1 3 6 8											1 5 6					3
2 6		1		5													7 6
9 5						1											
												2			6 9		
Difficile									Expert								
4								9				7 8			9 6 4		
5	1					9							4			8	
3	9		5											3			9
			9 3					8						2		1 8	
	4 3 1			5 7 9										9	1		
9			6 4											8 1		3	
				8		2		9				1				6	
														7			4
												9 6 1				5 7	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	C	O	M	M	U	N	I	A	N	T	E	S
II	A	L	I	■	S	U	R	E	M	E	N	T
III	R	E	C	L	A	M	E	R	■	R	E	A
IV	T	R	A	I	N	E	■	A	E	R	E	R
V	O	O	■	E	T	R	E	N	N	E	■	L
VI	U	N	A	U	■	A	T	T	R	A	P	E
VII	C	■	R	E	G	L	O	■	H	U	I	T
VIII	H	E	M	■	R	E	N	D	U	■	L	T
IX	E	L	E	V	E	■	N	O	M	M	E	E
X	S	U	R	V	E	T	E	M	E	N	T	S

Facile									Moyen								
4 9 7 1 2 5 8 6 3									5 6 9 3 1 4 2 8 7								
6 3 1 8 4 9 5 2 7									1 8 2 9 6 7 3 4 5								
8 5 2 6 3 7 9 1 4									4 3 7 2 8 5 6 1 9								
2 7 5 9 8 1 4 3 6									2 9 4 8 3 6 7 5 1								
1 6 9 4 7 3 2 8 5									6 5 3 1 7 9 4 2 8								
3 4 8 2 5 6 1 7 9									8 7 1 5 4 2 9 6 3								
9 2 3 7 1 4 6 5 8									9 1 6 7 2 8 5 3 4								
5 8 4 3 6 2 7 9 1									3 4 5 6 9 1 8 7 2								
7 1 6 5 9 8 3 4 2									7 2 8 4 5 3 1 9 6								
Difficile									Expert								
6 9 8 2 3 7 1 4 5									6 8 5 9 7 3 4 1 2								
5 1 7 8 9 4 3 6 2									4 9 1 8 6 2 7 3 5								
2 4 3 1 6 5 9 8 7									3 2 7 4 1 5 9 6 8								
4 2 5 6 1 3 7 9 8									2 1 6 7 4 8 3 5 9								
3 8 6 7 2 9 4 5 1									5 7 3 6 2 9 1 8 4								
1 7 9 5 4 8 6 2 3									8 4 9 3 5 1 2 7 6								
9 6 2 3 5 1 8 7 4									7 6 8 2 3 4 5 9 1								
7 3 4 9 8 2 5 1 6									9 5 4 1 8 7 6 2 3								
8 5 1 4 7 6 2 3 9									1 3 2 5 9 6 8 4 7								

Sport

Coupe arabe des nations

La liste de Houcine Ammouta



L'équipe nationale B de football sera en stage de préparation du 30 août au 7 septembre au Complexe Mohammed VI de football à Maâmoura. Ce stage s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la sélection na-

tionale B en prévision de la Coupe arabe des nations (FIFA), prévue au Qatar du 30 novembre au 18 décembre, indique samedi la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) dans un communiqué publié sur son site internet.

A cet effet, le sélectionneur national, Houcine Ammouta, a convoqué 28 joueurs pour prendre part à cette concentration.

Voici la liste des joueurs convoqués : Ismail El Haddad (Al Khor, Qatar), Badr Benoun (Al Ahly, Egypte), Karim El Berkouli (Raid, Arabie saoudite), Mohammed Ali Bamaamar (IRT), Abdallah Khafifi (MCO), Hamza El Moussaoui (Renaissance de Berkane), Walid Azaro (Al Ittifaq, Arabie Saoudite), Ayoub Lakrad (AS FAR), Abdelali Al Mohammadi (Abha, Arabie Saoudite), Mohamed Chibi (IRT), Marouane Saadane (Al Fath, Arabie Saoudite), El Mehdi Berrahma (Koweït SC, Koweït), Driss Fatouhi (Al Ahly, Arabie

Saoudite), Soufiane Rahimi (Al Ain, UAE), Yahya Jabrane (Wydad Casablanca), Walid Karti (Wydad Casablanca), Yahya Attiat Allah (Wydad Casablanca), Achraf Dari (Wydad Casablanca), Abdelilah Hafidi (Raja Casablanca), Youssef El Jebli (Al Batin, Arabie Saoudite), Ayoub Amloud (Wydad Casablanca), Ayman El Hassouni (Wydad Casablanca), Abdelkrim Baadi (Renaissance de Berkane), Soufiane El Bouftini (Al Ahly, Qatar), Naoufal El Zerhouni (FUS Rabat), Alaeddine Ajarai (Maghreb Fès), Mourad Batna (Al Fath, Arabie Saoudite) et Mohamed El Riahi (Al Batin, Arabie Saoudite).

Il convient de rappeler que

lors de cette Coupe arabe des nations co-organisée par la Fédération internationale de football association (FIFA) et la Fédération du Qatar de football (QFA), 16 sélections seront de la partie réparties sur quatre groupes. Le Onze national évoluera au groupe B. Enfin, la poule D est composée des sélections d'Algérie, d'Egypte, du Liban et du Soudan.

Les prétendants du groupe A seront le Qatar, hôte du tournoi, l'Irak, Oman et le Bahreïn, alors que la Tunisie, les Emirats Arabes Unis, la Syrie et la Mauritanie se produiront dans le groupe B. Enfin, la poule D est composée des sélections d'Algérie, d'Egypte, du Liban et du Soudan.

Stage de l'EN de futsal à Bratislava

L'entraîneur de la sélection nationale de futsal, Hicham Dguig a programmé un stage de préparation à Bratislava en Slovaquie en prévision de la phase finale de la Coupe du monde prévue en Lituanie du 12 septembre au 3 octobre 2021.

Ce stage (28 août au 4 septembre 2021) comprend la programmation de trois matchs amicaux face au Panama en double confrontation les 31 août et 1er septembre et face à la Slovaquie le 3 septembre.

Le tirage au sort de la Coupe du monde avait placé les champions d'Afrique en titre dans le groupe C aux côtés des Iles Salomon, de la Thaïlande et du Portugal.

Les U23 et les U17 se préparent à Maâmoura

L'équipe nationale des moins de 23 ans (U23) de football est entrée en stage de préparation du 29 août au 05 septembre, au Complexe Mohammed VI de football de Maâmoura, à Salé.

A cet effet, vingt sept joueurs ont été convoqués pour prendre part à cette concentration, indique samedi la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) dans un communiqué publié sur son site internet.

Voici la liste des joueurs convoqués : Youssef Laghzal (Ittihad Touarga), Abdallah Al Khabadi (FUS Rabat), Yassine Zoubir (Raja Casablanca), Adil Tahif (Chabab Mohammedia), Mohamed Jaouab (Académie Mohammed VI), Bilal Al Ouadghiri (Maghreb Fès), Zakaria Darouich (Chabab Mohammedia), Mohamed Souboul (Raja Casablanca), Marouane Ouharou (Ittihad Khemisset), Anas Soufir (Olympic Safi), Oussama Erroaui (FUS Rabat), Hamza Bouskel (Ittihad Touarga), Hamza Lazaar (Olympic Safi), Abdellah Farah (Raja Casablanca), Omar Al Mallouki (Ittihad Khemisset), Amine

Saouane (Mouloudia Oujda), Charaf Boulahroud (Chabab Mohammedia), Salaheddine El Rahouli (Olympic Safi), Chikhi Al Kouri (AS FAR), Taoufik Ben Tayeb (Académie Mohammed VI), Hamza Dari (Difaa El Jadida), Hamza Ikmane (AS FAR), Reda Zemrani (Kawkab Marrakech), Mohamed Boukhriss (Ittihad Khemisset), Abdellah Himoud (Wydad Casablanca) et Abderrazak Nakouss (Chabab Mohammedia).

Par ailleurs, la sélection nationale des moins de 17 ans (U17) a entamé dimanche un stage de préparation au Complexe Mohammed VI de football à Maâmoura, annonce la FRMF.

A cet effet, trente joueurs ont été convoqués pour prendre part à ce stage qui se poursuivra jusqu'au 3 septembre, précise la FRMF sur son site web.

Voici, par ailleurs, la liste des joueurs convoqués : Taha Boughouzil (Académie Mohammed VI de football), Anouar Belfayda (Chabab Mohammedia), Imran Sadiki (AS FAR), Hamid Ait Boudal (Académie Mohammed VI de football), Moha-

med Zineddine Kabdani (AS FAR), Abdeljabbar Laarej (Amal Souira), Hamza Khoutoun (Raja Casablanca), Nabil Bacha (FUS Rabat), Ayman El Haw (Renaissance Berkane), Saïfeddine Chlghmou (Raja Casablanca), Hatim El Aoufir (Académie Mohammed VI de football), Mohamed Adam Bahita (Kawkab Marrakech), Adam Lmsidi (Maghreb Fès), Adam Chakir (Académie Mohammed VI de football), Adam Birou (FUS Rabat), Zakaria Kssari (Tihad Casablanca), El Mehdi El Hamdaoui (Renaissance Berkane), Abdelhamid Maali (Ittihad Tanger), Allal El Soubhi (Maghreb Fès), Mouad El Charri (Renaissance Berkane), Adam Hanin (FUS Rabat), Ilias Jouadi (Raja Casablanca), Mohamed Bitah (Chabab Mohammedia), Saber Lotti (Académie Mohammed VI de football), Salaheddine Sahib (AS FAR), Mohamed El Wabb (Hassania Agadir), Aberrahim Ennaji (Ittihad Tanger), Hamza El Jalid (FUS Rabat), Souhail Aïssout (FUS Rabat) et Adam Baallal (Académie Mohammed VI de football).

En-Nesyri arrache le nul pour Séville face à Elche



Youssef En-Nesyri, buteur samedi, a permis au FC Séville d'arracher le nul sur la pelouse d'Elche (1-1), pour le compte de la 3^e journée du championnat d'Espagne (La Liga).

Enzo Roco a ouvert le score à la 11^e minute pour les locaux avant que l'attaquant marocain n'égalise

(40^e) pour les hommes de Julien Lopetegui sur une tête qui n'a laissé aucune chance au gardien d'Elche.

En-Nesyri a inscrit ainsi sa deuxième réalisation de la saison, permettant à Séville d'occuper provisoirement la tête du classement ex aequo avec Valence avec 7 points.

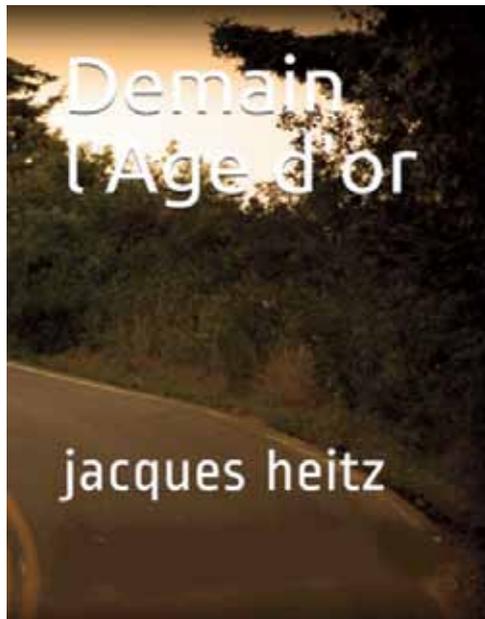
Es-tu déjà au-delà, maman ? Tu entends le voyage le plus important depuis ta naissance. Je n'ai plus accès à ton monde. Il est trop tard pour te poser des questions à jamais sans réponse. Les blessures que tu infligeais à ma sœur... La dictature que tu imposais à Papa... Jusqu'à quel point étais-tu consciente des manipulations que tu exerçais sur nous ? Cette machine à culpabiliser si parfaitement au point que tu pouvais dire : «tu me fais faire des bêtises» sans que les enfants que nous étions trouvent ça idiot ou incongru. Maman, pourquoi m'as-tu attribué le rôle trop lourd de fils préféré ? En me condamnant à réparer autant que faire se peut l'injustice de départ. Pourtant je crois que je ne l'en veux pas. J'aimerais même que tu me dises que vous avez été heureux à Manosque tous les deux. Trente ans de vie paisible au soleil avec terrasse et jardin : j'en rêve pour ma propre retraite.

Rien ne bouge sur son visage creusé. Seulement ce souffle râpeux, la vie qui ne veut pas s'en aller. Une de ses mains dans les miennes. Froide. Déjà ? Un entrelacs de veines bleues, des tendons, des os, mais plus de chair sous une peau tavelée. Je poursuis mon monologue :

- Pourtant je dois te dire que si tu n'étais pas ma mère, s'il n'y avait pas entre nous les liens du

sang (quelle drôle d'expression, j'entends en ce moment : les liens sanglants), je n'aurais pas cherché à faire ta connaissance. Je me répétais souvent quand j'étais au plus loin de toi, avec Fiorella ou au Nouveau-Mexique, que contrairement à ma sœur, je n'ai presque rien en commun avec toi. Si, l'eczéma ? Tu ne m'as jamais interrogé sur ce que je ressentais, ce que j'aimais. Tu ne lisais aucun livre, moi qui leur ai consacré ma vie. Si tu n'étais pas ma mère mais une dame que je croise par hasard, une voisine, je percevrais d'abord ta méfiance, ta rigidité (oui Liliane est pareille) qui ne me donneraient aucune envie de te connaître. Ces fameux liens du sang ont créé des souvenirs de famille qui vivent et vivront en moi bien plus que je ne le souhaite.

Plus jeune je me sentais encore plus étranger à ton monde, Maman. Et à celui de Papa. Peut-être pas de façon aussi radicale que Pétrus qui lui ne doit rien à ses parents. Il s'est construit sans eux, parfois contre eux. Il a gagné sa vie sans leur aide, il restait des mois entiers à l'étranger sans les voir et ne paraissait pas s'en soucier. Que sont les liens du sang pour Pétrus riche de tant de langues, d'époques, de cultures diverses ? Il se balade partout et en tout temps comme chez lui. Avec une préférence pour 2000 ans



avant Jésus-Christ. Culte de la fécondité, des déesses-mères, Age d'Or peut-être. Je sais, tu le recherchais toi aussi, l'Age d'Or, Maman. Mais tu ne savais pas t'y prendre. Tout de suite éperdue, furieuse, agressive. Apeurée. Cette peur que tu as su si bien communiquer à tes

enfants. La peur depuis que tu es toute petite. Seule avec une mère terrifiée dans la guerre. Pas de père, pas d'homme pour vous protéger. Et, de retour des combats, ce père magnifique selon toi, ce fier guerrier allait-il enfin rassurer sa progéniture ? Pas du tout, il repart aussitôt -

c'est si amusant ! - faire la guerre aux Rouges en Russie, en Sibérie. Pour finir il traverse le Pacifique, se retrouve en Californie, trouve la vie si agréable au soleil qu'il s'y attarde longuement. Il rentre enfin à Bruxelles, retrouve sa petite fille devenue grande qui a idolâtré son grand absent de père. Il devient agent de change, rentre à la maison bien après minuit. Tu le justifies : «Il y a tellement de travail à la Bourse. On ferme si tard». Naïve ? Aveugle ?

Et si tu avais eu (choisi ? - Je vois sourire mon ami Pétrus) une vie différente ? Sortir tous les jours, travailler, voir du monde, être ailleurs que dans la grande maison glaciale de Bruges ? Ma sœur aurait moins souffert. Les liens du sang sont chez elle, hélas ! indéniables. Elle a hérité de ton caractère et de la timidité pathologique de son père. Oui, Maman, elle et toi êtes identiques dans votre agressivité, vos plaintes. Liliane, elle, n'a personne sur qui exercer sa tyrannie. Elle voulait des enfants, mais surtout pas s'engourdir d'un père, un de ces êtres répugnants, couverts de poils, qui boivent de la bière et ne font pas la vaisselle. Elle aurait été une mère dans ton genre. Son oncle aurait émané ses neveux et nièces en vacances mais ça n'aurait pas suffi à leur assurer une enfance heureuse.

(A suivre)

Recettes

Tian d'agneau à la provençale

INGRÉDIENTS : 6 PERS.

800 g d'agneau coupé en dés (épaule ou gigot)

4 courgettes
8 tomates
3 oignons
3 gousses d'ail
2 c. à café ou 3 brins de thym
2 feuilles de laurier
2 c. à café de cumin en poudre
persil
10 cl d'huile olive
20 g de beurre
sel, poivre

PRÉPARATION :

1. La veille, faites mariner la viande en dés avec 5 c. à soupe d'huile d'olive, 1 gousse d'ail et 2 oignons émincés, 1/3 du persil, 1/3 du thym, 1/2 du laurier, du sel, du poivre et mélangez bien.
2. Faites revenir et dorer la viande dans une cocotte avec avec 2 c. à soupe d'huile, l'oignon restant émincé en mélangeant bien. Ajoutez 2 tomates en

quartiers, 2 gousses d'ail et les aromates (1/3 de thym, le reste de laurier, le cumin, sel et poivre), couvrez et laissez cuire 20 min.

3. Pendant ce temps, lavez, essuyez et coupez en rondelles pas trop fines les courgettes et les tomates.

4. Préchauffez le four th.7 (210°C).

5. Mettez au fond d'un plat allant au four (en terre de préférence, type tarricette espagnole), la viande avec la fonde de tomates et disposez sur la viande, en alternant, les rondelles de courgettes et de tomates (comme pour une tarte aux pommes).

6. Arrosez d'1 c. à soupe d'huile d'olive, ajoutez le reste de thym en poudre, du sel et du poivre.

7. Enfouissez pendant 40 min, en arrosant de temps en temps. Servez aussitôt dans le plat de cuisson.

8. Le plat en terre développe les aromes, facilite la cuisson et garde ce plat, fondant et délicieux, longtemps au chaud.



Le réchauffement en cause dans les inondations dévastatrices

Le réchauffement climatique a renforcé la probabilité et l'intensité des inondations qui ont ravagé l'Allemagne et la Belgique en juillet, faisant plus de 200 morts et des milliards d'euros de dégâts, selon une étude rendue publique mardi.

La survenue d'un tel épisode extrême sur ces régions a été rendue jusqu'à 9 fois plus probable par le réchauffement dû à l'activité humaine, avec au moins 20% de probabilité supplémentaire. Le changement climatique a également "fait augmenter la quantité de pluie sur une journée d'entre 3% et 19%", selon les scientifiques du World Weather Attribution (WWA), qui regroupe des experts de divers instituts de recherche dans le monde.

Il s'agit de la deuxième étude pointant clairement le réchauffement dans les catastrophes naturelles qui se sont multipliées cet été. Le WWA avait déjà calculé que le "dôme de chaleur" qui a suffoqué le Canada et l'Ouest américain fin juin aurait été "presque impossible" sans les effets du changement climatique.

Début août, les experts climat de l'ONU (Giec) avaient eux aussi sonné l'alarme dans un rapport choc, pointant un réchauffement de la planète encore plus rapide et plus fort qu'on ne le craignait, menaçant l'humanité de désastres "sans précédent". Le seuil de +1,5°C - objectif idéal à ne pas dépasser selon l'accord de Paris - pourrait ainsi être atteint autour de 2030, soit 10 ans plus tôt qu'estimé.

Les effets dévastateurs - sécheresses, incendies ou inondations - se font déjà sentir à travers le monde. Les 14 et 15 juillet, de fortes inondations causées par des pluies diluviennes avaient ainsi fait au moins 190 morts en Allemagne et 38 en Belgique.

L'Allemagne va devoir consacrer 30 milliards d'euros à la reconstruction des zones sinistrées et la catastrophe y a placé la question de l'urgence climatique au centre du débat public à quelques semaines d'élections décisives fin

septembre pour la succession de la chancelière Angela Merkel.

Pour les 39 scientifiques internationaux réunis sous la bannière du WWA, pas de doute : "Le changement climatique a accru la probabilité, mais également l'intensité" des événements de juillet, a souligné lors d'une présentation en ligne Frank Kreienkamp, du service météorologique allemand, qui a piloté l'étude.

L'épisode a "largement battu les records de précipitations historiquement enregistrés" sur les zones touchées, soulignent les chercheurs.

La multiplication des précipitations est une conséquence attendue du réchauffement, puisqu'un phénomène physique fait augmenter l'humidité de l'atmosphère d'environ 7% pour chaque degré supplémentaire.

Les auteurs ont fait tourner différents modèles pour estimer comment le réchauffement a affecté le volume maximal de précipitations sur une durée de un ou deux jours dans les régions les plus touchées, bassins des rivières Ahr et Erft en Allemagne et de la vallée de la Meuse en Belgique. Mais aussi sur une région plus vaste recouvrant ces deux pays, ainsi que les Pays-Bas voisins, affectés dans une moindre mesure.

Ils ont observé une "tendance à un renforcement", même si demeure une "grande variabilité" d'une année sur l'autre. Et évalue la probabilité de survenue en Europe occidentale d'un épisode comme celui de juillet à une fois tous les 400 ans. Soit concrètement, une chance sur 400 chaque année qu'une telle catastrophe se produise. Et ils "deviendront encore plus courants" si le réchauffement se poursuit, souligne l'étude. Il est en conséquence "important de savoir comment nous réduisons la vulnérabilité à ces épisodes et leurs impacts", a souligné un des auteurs, Maarten van Aalst, directeur du Centre climatique de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Car "malheureusement, les gens sont souvent prêts... mais pour le précédent désastre".